

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO **371** JANVIER 2025

DÉCOUVERTE

Aux Invalides : quand
le parcours de soins
rejoint le parcours de vie

Page 32



PORTRAIT

Jean-Louis Michaud
Le bonheur d'un podium
olympique

Page 38



SOMMAIRE

Actualité

- 5** Deux Gueules Cassées au marathon de New York
- 6** L'UBFT aux côtés de Terre Fraternité-ADO pour les jeunes
- 7** Patricia Mirallès devient ministre déléguée
- 8** Les Gueules Cassées, mécènes du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI)

Domaine des Gueules Cassées

- 12** Des nouvelles du domaine

EHPAD Résidence Colonel Picot

- 15** Le point sur l'EHPAD Résidence Colonel Picot

19 Fondation

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Les vœux 2025 du président de la Fondation

Remise du prix 2024 de la Fondation

3 questions à... Arnaud Dagain, nouveau membre du Comité scientifique

26 Entre les lignes

Reportage

- 28** La CABAT, entre accompagnement et innovation

Découverte

- 32** Aux Invalides : quand le parcours de soins rejoint le parcours de vie

Portrait

- 38** Jean-Louis Michaud
Le bonheur d'un podium olympique



42 Vie associative

L'agenda et les soutiens

- 43** Laura Chambroy : un engagement au service des blessés

44 Délégations

46 Réunions régionales

52 Culture

54 Carnet

Droit à réparation

- 56** Les congés liés à l'état de santé des fonctionnaires

60 À savoir

64 Organisation

Servir une seule cause : les blessés

Chers amis administrateurs, délégués, membres et salariés de notre belle Association, la période des vœux est terminée. C'est une période intéressante à vivre car elle offre une possibilité enrichissante de rencontrer de nombreux blessés et beaucoup d'autres associations et de mécènes avec qui nous avons des liens. Riches d'enseignements, ces rencontres sont fructueuses pour l'ensemble du monde combattant.

Comme je l'ai dit aux vœux de l'Île-de-France et au domaine de La Valette-du-Var en janvier, le mandat de président d'une Association comme l'Union des Blessés de la Face et de la Tête est souvent perçu comme une mission magnifique, mais aussi exigeante, souvent solitaire, qui me rend également fier vis-à-vis de mes anciens, qui m'ont laissé un héritage important à assumer.

Avant d'envisager l'avenir et étant de nature optimiste, je ne retiendrai que deux points positifs de cette année 2024 :

- La réussite des Jeux olympiques et paralympiques qui ont vu nos blessés souvent mis à l'honneur.*
- À Paris, Notre-Dame qui a rouvert ses portes après un travail considérable des artisans.*

Un très bel hommage a été rendu à ces nouveaux bâtisseurs de cathédrales et aux sapeurs-pompiers lors de la cérémonie d'inauguration.

Et nous, dans le monde qui nous entoure et qui est devenu de plus en plus dangereux, quelle place occupons-nous en tant qu'association dédiée aux blessés ?

Le monde a changé et l'UBFT aussi. Avant, les choses étaient simples, nous étions essentiellement axés sur la blessure physique. Aujourd'hui, ce sont plus de 300 blessés qui frappent à notre porte tous les ans depuis quatre ans. Ils sont à 80 % victimes d'un syndrome de stress post-traumatique (SPT) et nous devons prendre conscience de cette mutation.

Car les militaires, gendarmes, policiers, pompiers, ceux des opérations extérieures qui sont aujourd'hui nos blessés n'ont plus rien à voir avec nos anciens. Ils sont en grande majorité plus jeunes et demandent, comme leurs anciens, que l'on prenne soin d'eux et, en toute logique, de leurs droits.



La force qui nous anime nous oblige comme toujours à faire face aux nouvelles épreuves qui se dressent devant nous.

Revenons à présent sur quelques-unes des grandes actions récentes.

Certaines réalisations se voient, comme la maison ATHOS qui commence à prendre forme en sortant de terre sur notre domaine de La Valette-du-Var.

La pose de la première pierre va avoir lieu, par Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

La maison ATHOS, qui a pour mission d'accueillir des blessés atteints de SPT afin de les aider à se reconstruire, est prévue pour une livraison en avril 2026. Ainsi, nous devons nous préparer à une expérience nouvelle de concert avec les séjournants et les équipes de notre domaine de La Valette-du-Var.

D'autres ne se voient pas encore, comme l'augmentation des aides au repos en cours de mise en place pour les familles de nos membres. Grâce à cette mesure, nous souhaitons que davantage de familles puissent découvrir notre domaine de La Valette-du-Var.

Il s'agit également de l'augmentation importante des différentes aides sociales que nous venons d'accorder à nos membres afin de rendre moins pénible la vie des camarades en difficulté.

Observer le travail que traitent tous les jours nos administrateurs, délégués, porte-drapeaux et salariés me rend doublement fier de nos actions.

Malgré la morosité ambiante et quelques conflits, l'Union a su poursuivre ses missions, conformément à ses statuts, en garantissant un soutien moral et social à tous les membres et à leurs conjoints.

L'Union n'est pas une association comme les autres, elle est influente et sa mission vise à compléter les dispositifs mis en place par l'État.

Le plan blessés est la première pierre d'un concept que nous devons compléter, pour améliorer la prise en charge et la reconnaissance de tous les blessés meurtris dans leur intégrité physique et morale.

Ce soutien est réalisé en globalité grâce aux délégués régionaux et départementaux qui sont sur le terrain à votre disposition, toujours avec le soutien notre cellule juridique et le travail de nos avocats.

La cellule juridique a traité l'année dernière plus de 380 dossiers. Le double de l'année 2023, et je crains que nous soyons submergés rapidement, au risque de ne plus être en mesure de faire face à toutes les demandes en 2025.

Après le développement du site internet concernant le Code des pensions militaires, cette cellule a mis en place plusieurs fiches pratiques touchant au droit à réparation des blessés. Ces outils ont pour ambition d'aider à mieux préparer les démarches et de faciliter l'accompagnement des blessés avant une expertise médicale ou à l'occasion de contentieux.

Plus d'une douzaine de fiches ont été réalisées pour faciliter la vie des blessés et les aider à faire face aux méandres de l'administration.

Notre Association accompagne aussi nos aînés, avec son EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var, et d'autres établissements de santé.

L'UBFT et la Fondation des « Gueules Cassées » tiennent à être fidèles à leurs engagements pris envers les blessés. Notre nouvelle année doit ouvrir de nouvelles voies en liaison avec le Service de Santé des Armées dans l'action de résilience à mener envers les blessés souffrant du syndrome de stress post-traumatique.

Ensemble nous devons conduire toutes nos actions sur une voie d'apaisement et de sérénité qui a toujours été dans l'esprit des Gueules Cassées.

Nous devons voir grand, penser à l'avenir de notre Association dans les dix, voire vingt ans qui viennent, et poursuivre le soutien financier que nous apportons à notre Fondation pour lui donner les moyens d'aider la recherche médicale cranio-maxillo-faciale afin de traiter les traumatismes de la face et de la tête, ainsi que leurs séquelles.

Notre institution assume son héritage et s'ouvre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Pour conclure, mes vœux sont simples

- Améliorer encore le sort des blessés en faisant sauter quelques verrous, notamment dans le cadre des expertises.
- Alléger la constitution des dossiers d'aides pour les études concernant les enfants de nos membres.
- Trouver dans chaque région un médecin référent vers qui nos adhérents pourraient se tourner en toute confiance pour améliorer les relations entre le monde médical et notre cellule juridique.

Vous voyez, mes vœux sont simples mais, même simples, les belles initiatives ne peuvent aboutir que si nous sommes solidaires.

C'est pourquoi, je voudrais dire à tous les jeunes qui ont rejoint nos rangs que leur enthousiasme est contagieux, mais aussi une force précieuse surtout lorsqu'elle est mise au service d'une cause commune et noble, celle de l'union qui nous anime depuis 103 ans.

Ensemble nous avons le pouvoir de réaliser de belles et grandes choses à condition de ne pas nous disperser et d'avoir toujours à l'esprit de servir une seule cause : les blessés.

Lucien Flamant
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »

**Pour accéder aux vœux
2025 en vidéo :**



Deux Gueules Cassées au marathon de New York



3 NOVEMBRE 2024. Deux représentants de la délégation Provence-Alpes Côte d'Azur de l'UBFT, Arnaud Berti, porte-drapeau, et Frédéric Durini, délégué départemental des Alpes Maritimes, prennent le départ de la mythique course new-yorkaise. Ils s'élancent avec plus de 55 000 autres coureurs depuis Staten Island, rejoignent Brooklyn, le Queens, passent le Queensboro Bridge et atteignent Manhattan, pour descendre la 5^e Avenue le long de Central Park.

Nos deux camarades ont tous deux terminé la course. Frédéric, qui a dû faire une pause pour soigner une forte douleur à la cuisse, a repris son parcours pour finir le marathon en 4h48'54". Arnaud a lui terminé en 3h32'21.

Toutes nos félicitations à eux deux qui prouvent, une fois de plus, que physique et mental sont indissociablement liés.



Arnaud et Frédéric, médaillés et souriants.



Devant l'affiche géante de la course.

L'UBFT aux côtés de Terre Fraternité-ADO pour les jeunes

15 NOVEMBRE 2024. Deux cérémonies se sont déroulées aux Invalides chez le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT).

La première concernait la signature de bourses d'études sous contrat avec des orphelins de l'armée de Terre. Ces jeunes, qui ont des projets professionnels bien définis, s'investissent sérieusement dans leurs études, tandis que Terre Fraternité-ADO s'engage à les soutenir financièrement jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

La deuxième visait à remettre à d'autres orphelins, jeunes diplômés ceux-là, une allocation d'insertion professionnelle leur permettant de faire face aux frais liés au début d'une carrière (achat d'un véhicule, caution pour la location d'un logement...). L'UBFT, qui soutient depuis longtemps ces initiatives de Terre Fraternité-ADO aux côtés d'autres mécènes, était représentée par Lucien Flamant, son président, lors de ces deux moments forts. Nous souhaitons à tous ces jeunes chance et succès dans les nouvelles étapes de leur vie.



Remise de l'allocation d'insertion professionnelle à la jeune Lisa.



Les jeunes ayant achevé leurs études.



Les orphelins signataires qui se lancent dans leurs projets universitaires.

Patricia Mirallès devient ministre déléguée

6 DÉCEMBRE 2024. À l'invitation de Lucien Flamant, président des Gueules Cassées, Patricia Mirallès est venue au siège afin de se voir remettre la statuette des trois visages tourmentés symbolisant notre Association, œuvre du sculpteur Gilles Odérigo, en reconnaissance de l'UBFT pour les services rendus au profit du monde combattant. Patricia Mirallès s'est en effet illustrée par sa proximité et sa chaleur humaine vis-à-vis des blessés durant sa participation aux gouvernements d'Élisabeth Borne puis de Gabriel Attal en tant que secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Lucien Flamant a particulièrement salué les impulsions données par la secrétaire d'État au développement du plan blessés, à la montée en puissance du Bleu de France, à l'anticipation de la hausse du point de PMI deux années de suite, et aux travaux concernant la clause de revoyure. Jean-Daniel Marquis, vice-président, le général Paul Dodane, administrateur, Olivier Roussel, directeur général, et les cadres du siège ont entouré le président à l'occasion de cette cérémonie conviviale.

Patricia Mirallès a rappelé son attachement à la cause des blessés, et souligné l'importance des missions remplies



Remise de la statuette à Patricia Mirallès par Lucien Flamant, président des Gueules Cassées.

par l'UBFT, notamment la construction d'une maison ATHOS sur le domaine des Gueules Cassées. L'UBFT s'est réjouie d'apprendre que Patricia Mirallès avait retrouvé ses fonctions ministérielles dans le gouvernement de François Bayrou, le 23 décembre 2024, en tant que ministre déléguée auprès du ministre des Armées chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.



Patricia Mirallès entourée de ses conseillers et d'une partie de l'équipe du siège.

Les Gueules Cassées, mécènes du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI)

Depuis plusieurs décennies, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête soutient le CSINI pour financer les équipements et les stages d'entraînement de blessés de guerre, sportifs du quotidien ou futurs champions paralympiques depuis les Jeux de Tel-Aviv de 1968 à ceux de Paris 2024.



Laura Chambroy, Olivier Roussel, Gaëtan de la Vergne, Lucien Flamant et Xavier Dupont.



Signature de la convention par le lieutenant-colonel Gaëtan de la Vergne et le colonel Lucien Flamant.

Rappelons que le CSINI a été créé en janvier 1958, à la demande du médecin chef de l'Institution Nationale des Invalides, l'adjudant (er) Pierre Clerc, maître d'éducation physique et sportive à l'Institut National des Sports (futur INSEP), détaché aux Invalides pour conduire «*des exercices rééducatifs à base de sport*» au profit des nombreux militaires hospitalisés aux Invalides en raison de la guerre d'Algérie. Il s'investit pleinement dans cette mission et développe alors des activités adaptées contribuant à la reconstruction et à la réinsertion de ces jeunes lourdement handicapés. Notre administrateur, Georges Morin, pratiquant l'escrime fauteuil, en sera l'un des fondateurs et présidera aux destinées du Cercle pendant 28 ans.

Le CSINI est agréé par le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, sous la double tutelle de la Fédération Française Handisport (FFH) et de la Fédération



Présentation des installations du CSINI aux représentants de l'UBFT.

des Cubs de la Défense (FCD). Il est également affilié à la Fédération Française de Tir (FFTir) et à la Fédération française de tir à l'arc (FFTA).

Aujourd'hui, le Cercle est l'un des clubs handisports les plus importants de France tant par son nombre d'adhérents que par la variété des activités proposées : escrime fauteuil, tennis de table, para tir à l'arc et para tir sportif, musculation, natation, cyclisme adapté... Son palmarès, établi dans nombre de disciplines handisports, est un témoignage de son dynamisme et de son efficacité.

Une section « moto » existe également. Elle a pu participer à la course du Bol d'Or 2024 sur le circuit du Castellet, proche du domaine des Gueules Cassées, où les blessés motards ont fait étape, bénéficiant de l'accueil chaleureux de l'équipe et des installations hôtelières du domaine.

C'est ainsi que Lucien Flamant, président des Gueules Cassées, a souhaité institutionnaliser le soutien de l'UBFT en proposant la signature d'une convention trisannuelle permettant au CSINI une meilleure visibilité pour le développement de ses activités.

Cette signature de convention a eu lieu le 13 novembre 2024, après une visite et une présentation du Cercle, entre le président de l'UBFT, le colonel (h) Lucien Flamant, et le lieutenant-colonel Gaëtan de la Vergne, en présence du chef de bataillon Xavier Dupont, directeur du CSINI, d'Olivier Roussel, directeur général des Gueules Cassées, et de Laura Chambroy, directrice adjointe en charge de la vie associative.

Le CSINI est, depuis le 27 novembre 2024, présidé par le lieutenant-colonel (h) Fabrizio Casagrande, membre de l'UBFT.

Lancement de l'Équipe Courses Solidaires des Gueules Cassées



L'UBFT est fière d'annoncer le lancement de son équipe de courses solidaires, un projet qui réunit sport, solidarité et cohésion. La création de cette équipe de coureurs est née d'une réflexion menée lors des tables rondes du séminaire des délégués en septembre 2024, pleinement validée et soutenue par le président de l'UBFT, Lucien Flamant, et le Conseil d'administration. À travers cette initiative, qui vise à répondre aux envies exprimées par les membres, nous les invitons à relever des défis sportifs tout en portant haut les valeurs de notre Association.

L'objectif de ce projet est triple : renforcer les liens entre les membres, promouvoir le bien-être par le sport et accroître la visibilité et la notoriété de l'UBFT. Que vous soyez novice ou coureur confirmé, chacun pourra trouver sa place au sein d'une équipe soudée, prête à parcourir la France pour participer à des courses emblématiques et des événements solidaires.

Un calendrier riche et varié

Pour la première année, en 2025, plusieurs courses phares seront au programme, réparties sur tout le territoire pour

permettre au plus grand nombre de participer :

- Semi-marathon de Paris le 9 mars 2025
- Marathon de Biarritz le 4 mai 2025
- Marathon de Nice-Cannes le 9 novembre 2025
- Trail du Soldat de la Marne à Meaux en octobre 2025

32 coureurs sont déjà inscrits sur les deux premières courses, à Paris et Biarritz.

Des événements solidaires, tels que la course lors de l'opération « Avec nos blessés » autour de l'Hôtel National des Invalides en juin 2025, viendront compléter ce calendrier. À cette occasion, une joëlette aux couleurs de l'UBFT permettra à nos blessés de participer activement à l'événement, renforçant l'esprit d'entraide et de partage. Ces rendez-vous seront l'occasion de faire rayonner l'esprit de solidarité et de performance au sein de l'UBFT.

Une logistique au service des coureurs

Chaque participant bénéficiera d'un accompagnement complet : inscriptions groupées, équipement aux couleurs de l'UBFT, photos d'équipe, et bien plus encore. Une tenue officielle, conçue en partenariat avec un équipementier français et engagé, Raid light, produisant du *Made in France* et incarnant l'excellence et l'engagement durable, sera remise aux coureurs pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'équipe.

Rejoignez-nous pour cette belle aventure humaine et sportive. Ensemble, courons pour le plaisir, le dépassement de soi et les valeurs qui nous unissent. Les inscriptions sont ouvertes : préparez vos chaussures et votre motivation, nous vous attendons sur la ligne de départ !

**Bonne résolution en vue...
Nous on est prêts !**

En 2025, les Gueules Cassées se lancent un défi unique : la création d'une équipe de coureurs qui réaliseront 4 courses à travers la France !

- 📌 Reconstruction et confiance en soi grâce au sport.
- 📌 Cohésion et dépassement collectif
- 📌 Faire briller les couleurs de l'UBFT
- 📌 Promouvoir les valeurs de cohésion et de rencontre.

Avec des tenues made in France et un club de supporters surmotivés, on est prêts à tout donner pour la bonne cause !

**Envie de rejoindre l'aventure ?
Préparez vos baskets et restez connectés !**

✉ courir@gueules-cassees.asso.fr

Gueules Cassées
Sourire Quand Même
Union des Blessés de la Face et de la Tête



Pour tout renseignement vous pouvez écrire à :
courir@gueules-cassees.asso.fr

L'Assemblée générale 2025 des Gueules Cassées

Soyez à jour de vos cotisations



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**dimanche 22 juin 2025
au Novotel Paris Centre Tour Eiffel, à Paris 15^e**

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité.

N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.

Vous pouvez régler les 5 euros de la cotisation par chèque ou par virement (coordonnées bancaires de l'UBFT à demander à votre délégué).

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 2 du règlement intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration des Gueules Cassées doivent adresser leur candidature trois mois au moins avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le dimanche 22 juin 2025.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de naissance

Situation de famille

Domicile

Téléphone(s) Courriel

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures

Renseignements complémentaires



Des nouvelles du domaine



Le domaine

Au cours de l'automne, les équipes du domaine ont poursuivi le programme pluriannuel de rénovation des installations. Après la mise à niveau de la quarantaine de chambres des bâtiments Mimosa et Olivier, des salles de restaurants – dont la qualité nous a permis un classement hôtelier dans la catégorie « 3 étoiles » – c'est au tour de la zone d'accueil et d'administration, des différentes galeries et du bar, espace de rassemblement

et de convivialité très apprécié, de se refaire une beauté afin d'être réouverts au début du printemps 2025.

Le passage à la nouvelle année 2025 a réuni près de 200 convives autour d'un dîner de réveillon qui a ravi les papilles de tous, grâce au talent de nos cuisiniers, animé par le groupe Enjoy qui a entraîné de nombreux danseurs sur la piste jusqu'au bout de la nuit !



L'accueil du domaine récemment rénové.



La salle du restaurant parée pour le passage à 2025.



Les circulations relookées.



La piste de danse en folie!

Le chantier de construction de la maison ATHOS, dont l'objet est d'accueillir des blessés atteints de syndrome de stress post-traumatique afin de favoriser leur reconstruction, avance à bon rythme : la livraison de l'immeuble est prévue pour le mois d'avril 2026.

Et, bien entendu, la mission première du domaine des Gueules Cassées est de recevoir en séjour de repos, à des conditions privilégiées, les membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, avec leur famille, que ce soit pour un week-end de détente ou quelques jours de vacances. N'oubliez pas que le domaine dispose

suite page 13



Le groupe Enjoy anime la soirée.



Le chantier de la maison ATHOS avance.



Remise des insignes de chevalier la Légion d'honneur à Guy Delplace par le général Paul Dodane.



Guy Delplace, son épouse Marie et Lucien Flamant.

d'installations sportives, en particulier un espace aquatique avec SPA fonctionnant toute l'année, un court de tennis, des terrains de pétanque et plus de 20 hectares d'une forêt méditerranéenne pour d'agréables randonnées sous le soleil provençal.

Dès les prochains numéros de ce magazine, des articles sur les sites touristiques remarquables entourant le domaine vous seront proposés : musées, édifices religieux, vignobles, plages...

Le président Lucien Flamant et les membres du bureau sont venus, les 27 et 28 janvier, afin de présenter les bons vœux du Conseil d'administration à nos membres de la délégation Provence Côte d'azur, aux résidents,

séjournants, salariés du domaine et de l'EHPAD Résidence Colonel Picot, ainsi qu'aux personnalités qui entourent les Gueules Cassées.

Cette rencontre conviviale fut également l'occasion de la cérémonie de remise des insignes de chevalier de la Légion d'honneur, par le général Paul Dodane, à notre ami Guy Delplace, administrateur honoraire, grièvement blessé à la face, le 21 novembre 1952, au cours de guerre d'Indochine, et heureux résident permanent de notre domaine.



Les vœux du président Lucien Flamant au domaine des Gueules Cassées.



Une partie de l'équipe de l'EHPAD Résidence Colonel Picot.

Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 61 93 00



Le point sur l'EHPAD Résidence Colonel Picot

L'ouverture de la première tranche de notre EHPAD Résidence Colonel Picot a eu lieu en 2015, il y a bientôt dix ans. Cette maison de retraite médicalisée, voisine du domaine des Gueules Cassées, est exploitée par la CYP SAS, société filiale à 100 % de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT).



L'établissement dispose de 111 places d'hébergement permanent et 2 places d'hébergement temporaire. Le taux d'occupation global sur l'année 2024 avoisine les 92%, en augmentation chaque année depuis la fin de la crise sanitaire.

Nos résidents sont entourés par plus de 85 salariés afin de leur apporter la meilleure prise en soins possible, sous la direction de Nathalie Guillerme. Le taux d'encadrement global est de 9 salariés pour 10 résidents. Il comprend l'effectif salarié et l'effectif en sous-traitance de la cuisine. Le ratio de personnel est supérieur à la moyenne nationale (6,5 personnels pour 10 résidents)

Des travaux d'amélioration de l'immeuble sont menés chaque année afin de maintenir les infrastructures et les équipements au meilleur niveau.

Les journées de nos résidents sont ponctuées par les soins qui leur sont prodigués par des soignants attentionnés, les repas, des activités quotidiennes menées par une équipe d'animation dynamique : lecture de la presse, sorties en ville, repas pris dans des restaurants du bord de mer,



Le pôle d'activités et de soins adaptés.

rencontres intergénérationnelles, jeux dans les espaces verts de l'EHPAD, séances de zoothérapie avec des chiens, poneys et prochainement un lama !

Des spectacles sont également présentés pour agrémenter les après-midi et goûters de nos anciens : magiciens, chorale, chanteurs. À l'occasion des fêtes de fin d'année, Jean-Pierre Savelli, alias Peter, interprète du tube

suite page 16

incontournable des années 80 « *Besoin de rien, envie de toi* », est venu en voisin, avec ses danseuses, offrir un voyage dans le temps à nos résidents et leurs familles en interprétant de nombreux titres qui ont fait rêver plusieurs générations.

L'EHPAD Résidence Colonel Picot est labellisé « Bleuet de France » par l'ONaCVG car les résidents peuvent participer aux cérémonies mémorielles organisées sur le domaine des Gueules Cassées et, pour la seconde année consécutive, l'établissement a été noté par le magazine *l'Obs* parmi les meilleures maisons de retraite de France.

Une grande première a été mise en place en 2024 pour une maison de retraite : en concertation avec la municipalité de La Valette-du-Var, à l'occasion des élections de nos députés, un bureau de vote a été implanté au sein de notre EHPAD permettant ainsi à tous nos anciens de participer à la vie démocratique du pays en accomplissant le geste citoyen du dépôt de leur bulletin dans l'urne.

Si vous aussi, ou l'un de vos proches, souhaitez vivre votre grand âge en notre EHPAD, les dossiers d'admission sont disponibles sur la plateforme numérique Trajectoire accessible depuis le site internet de l'établissement : www.cypehpad.com

Nous vous tiendrons désormais informés de la vie au sein de notre EHPAD dans chaque numéro de ce magazine.



Le sapin de Noël primé lors d'un concours avec d'autres EHPAD.



EHPAD Résidence Colonel Picot
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80



© UBFT

Des spectacles réguliers, pour le plaisir des résidents.



© UBFT



© UBFT

Sortie au restaurant.



Le domaine des Gueules Cassées

Un lieu unique

Notre domaine dispose de tous les équipements à même de faciliter le déroulement de votre séjour et de vos événements :

- Une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- Un bar avec terrasse
- 48 chambres climatisées, avec connexion Wifi
- Une chapelle
- Un complexe aquatique
- Un court de tennis, des terrains de pétanque et un mini-golf
- 35 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel pour 6 à 200 personnes
- Des parkings sécurisés



Vous êtes une association ou une entreprise ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires et réunions.

Un domaine, une histoire...

Le domaine des Gueules Cassées a été acquis en 1934 pour accueillir les blessés à la face et les ressortissants du monde combattant de la Grande Guerre aux OPEX, ainsi que les gendarmes, douaniers, policiers et pompiers blessés en service.

Aujourd'hui, le domaine propose des séjours de repos, de vacances et organise également tout événement institutionnel, mémoriel ou festif.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.



Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@dgc83.com
www.domainedesgueulescassees.fr
151 avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var



Vous êtes un particulier ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours ou l'organisation de vos réceptions, anniversaires, mariages, baptêmes, cousinades...

Fondation

des « Gueules Cassées »

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beussant..... *Président*
Général (2s) Éric Maury..... *Secrétaire du Conseil d'administration*
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm
Dr Emmanuel Gemp

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... *représente le ministre des Armées*
Préfet Patrice Molle..... *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
Bernard Vierratoux..... *Trésorier*
Général (2s) Bernard Barrera
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... *Secrétaire général* oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... *Assistante* ibidault@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Olivier Langeron..... *Anesthésie – Réanimation*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Catherine Chaussain..... *Biologie*
Pr Marie-Dominique Colas..... *Psychiatrie*
Pr Arnaud Dagain..... *Neurochirurgie*
Pr Éric Lapeyre..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr François-Xavier Long..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*
Pr Michel Maille..... *Ophthalmologie*
Pr Jean-François Mathé..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Jean-Michel Mazaux..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr Jean-Pierre Reynaud..... *Chirurgie plastique*
Pr Frédéric Tankéré..... *ORL*
Pr Sylvie Testelin..... *Chirurgie maxillo-faciale*

Les vœux 2025 du président de la Fondation



Le général Luc Beaussant.

Chers amis des Gueules Cassées,

En ce début d'année calendaire, l'occasion m'est donnée de vous présenter tous mes vœux pour que 2025 soit une belle et heureuse année pour vous et tous ceux qui vous sont chers, aussi bien sur le plan personnel que professionnel.

Cette année, j'ai choisi de ne pas vous remettre *in extenso* le texte des vœux que j'ai prononcés le 20 janvier dernier rue d'Aguesseau, mais de vous en partager les grandes lignes afin d'en faciliter la lecture.

Lors de mes vœux 2024, j'avais utilisé l'image de la « Maison bâtie sur le roc » pour mettre en évidence

le travail que nous faisons au profit des blessés de l'extrémité encéphalique. En ce début d'année 2025, je renouvelle cette image en constatant avec le sourire que 2024 aura apporté sa contribution à la sédimentation des compétences et des savoir-faire pour faire progresser la réparation de nos blessés.

La Fondation aura renouvelé son soutien aux projets d'innovation et de recherche thérapeutique avec le processus d'appel à projets. Quarante-cinq dossiers ont été retenus, pour un montant de plus de 1,6 million d'euros attribués en mécénat, sur les 75 dossiers qui

nous avaient été présentés et qui demandaient plus de 3 millions d'euros. En complément de ces dossiers traités dans le processus habituel, près de 150 000 euros ont été attribués en hors appel à projets.

Notre Comité scientifique a été en partie renouvelé avec deux nouveaux membres que sont le professeur Arnaud Dagain dans le domaine de la neurochirurgie et le professeur Frédéric Tankéré pour l'ORL.

Dans le domaine des partenariats, nous avons concrétisé les relations privilégiées que nous avons depuis plusieurs années avec l'IFF, l'Institut Faire Faces d'Amiens. Un partenariat sur plusieurs années a été signé en décembre 2024 pour accompagner des projets innovants de recherche et d'innovation thérapeutique qui feront avancer la réparation de nos blessés.

Les travaux de la Maison des Académies de Santé, la MAS, ont débuté de façon concrète et l'intitulé du thème choisi permettra à tous d'apporter ses compétences et ses expériences afin que nous soyons plus efficaces : «*Synergie et optimisation de la prise en charge multidisciplinaire du blessé dans son parcours de soins*». Les travaux continuent et quatre scénarii supports seront validés début 2025.

L'année 2024 s'est bien achevée avec le choix du prix de la Fondation. Un projet innovant a été retenu pour son contenu médical mais aussi pour la mise en œuvre concrète d'un partenariat entre des compétences médicales et des compétences techniques. Ces échanges ne sont pas une nouveauté et sont réalisés quotidiennement dans tous les services qui utilisent les compétences des deux domaines pour leurs

interventions. La nouveauté est la rencontre de deux mondes qui se mettent ensemble pour faire progresser la réparation des blessés. La recherche de l'hôpital Necker, avec Natacha Kadlub qui est chirurgienne maxillo-faciale, et le domaine mécanique à l'ENSTA Paris avec Jean Boisson qui est enseignant-chercheur, spécialiste en mécanique. Leur projet sur l'étirement progressif de la mandibule par activation magnétique reçoit le prix de la Fondation des «Gueules Cassées». Ce prix leur a été remis le 20 janvier dernier et représente une excellente transition avec 2025 et les projets passionnants qui s'ouvrent :

- La mise en œuvre du partenariat avec l'IFF qui vient de se concrétiser et la poursuite du partenariat avec le CERMAD dont le site et les outils se construisent.
- Les travaux de la MAS qui concrétiseront les apports d'un travail coopératif entre les différentes spécialités et seront l'occasion d'explorer les apports de l'intelligence artificielle aux processus médicaux.
- L'organisation de la coopération entre le monde médical et le monde technologique, à l'image de ce que le projet récompensé cette année a mis en évidence pour être plus efficace.
- La réflexion préparatoire à notre colloque d'octobre 2026 dont le thème sera en lien avec les travaux de la MAS.

Et bien sûr nous poursuivrons notre suivi et notre mécénat vers les chercheurs et les centres médicaux pour favoriser et aider l'innovation thérapeutique avec les appels à projets qui seront sélectionnés avant l'été. Notre motivation première reste la réparation des blessés de la face et de la tête afin de leur rendre le sourire.

«*Sourire quand même !*»



Bonne année 2025!

GÉNÉRAL LUC BEAUSSANT

PRÉSIDENT DE LA FONDATION DES
« GUEULES CASSÉES »

Depuis 2002 le prix de la Fondation des « Gueules Cassées » honore régulièrement des projets qui allient excellence scientifique et impact médical concret pour l'extrémité tête et cou.

Remise du prix 2024 de la Fondation



Le professeur Olivier Langeron et le général Luc Beaussant entourent les deux lauréats du prix : le professeur Natacha Kadluc et Jean Boisson.

La Fondation des « Gueules Cassées » : un acteur clé du progrès médical !

Le lundi 20 janvier 2025, lors d'une cérémonie au siège de la Fondation des « Gueules Cassées », le général Luc Beaussant, président de la Fondation, et le professeur Olivier Langeron, président du Comité scientifique, ont remis le prix 2024 de la Fondation à deux figures marquantes de la recherche médicale dans le cadre d'une collaboration multidisciplinaire : le binôme Jean Boisson, ingénieur à l'ENSTA Paris, et le professeur Natacha Kadluc, chirurgienne spécialisée en maxillo-facial à l'hôpital Necker-Enfants Malades.

Un duo d'exception !

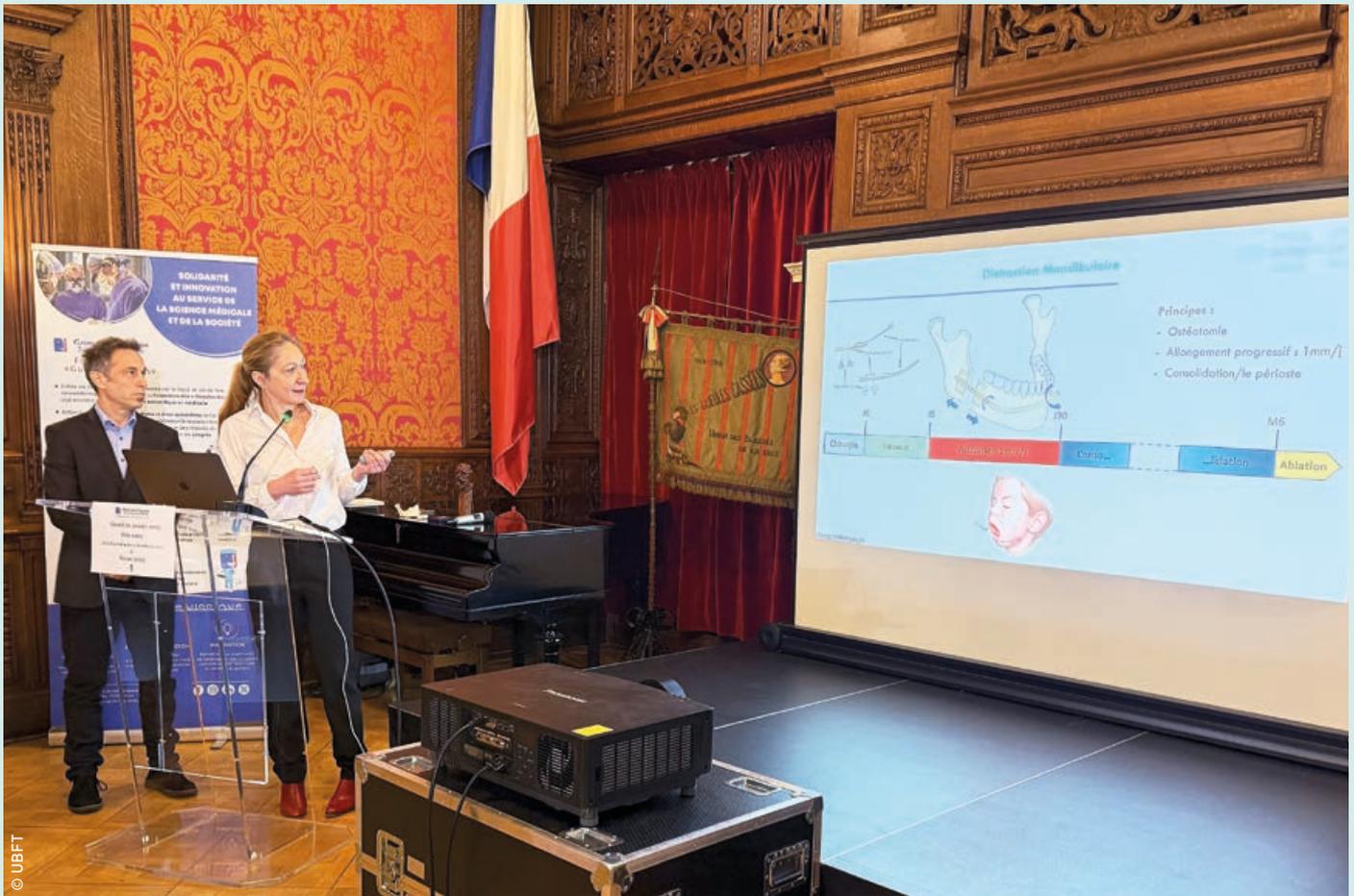
Ce binôme, qui a mis en pratique une collaboration multidisciplinaire entre ingénierie et médecine au service de l'innovation, a été récompensé pour ses travaux novateurs sur la « distraction ostéologique magnétique », nés de la rencontre entre la rigueur scientifique, la créativité technologique et la vision humaniste.

Ce prix marque un tournant pour leurs travaux, ouvrant la voie à une reconnaissance et une diffusion mondiales de leur technique.

Le projet : un impact concret sur la médecine reconstructive

Initié en 2015 et soutenu par la Fondation des « Gueules Cassées » depuis 2022, ce projet pionnier de recherche en France ouvre de nouvelles perspectives et représente une révolution dans la reconstitution osseuse de la mâchoire afin de la réparer ou l'allonger. Destinée aux patients souffrant de malformations de la mâchoire inférieure, qu'elles soient traumatiques ou congénitales, cette avancée majeure pour les patients s'appuie sur la conjugaison de compétences médicales et biomécaniques de haut niveau. Concrètement, elle améliore considérablement le confort physique et psychologique des patients tout en facilitant et en accélérant la guérison.

Pour ce faire, les chercheurs ont développé une technologie intégralement internalisée permettant l'étirement progressif de la mandibule par activation magnétique.



© UBFT

Le binôme chirurgienne-ingénieur présente les travaux de recherche qui ont abouti au prix de la Fondation.

Contrairement aux dispositifs classiques, activés manuellement à travers la peau ou la muqueuse *via* une tige apparente, cette innovation élimine les complications majeures telles que douleurs, infections et cicatrices. De plus, n'étant pas visible de l'extérieur, cette thérapie réparatrice est plus facilement acceptée par le patient et les capacités humaines d'auto-reconstruction sont facilitées et donc plus rapides.

Fruit d'une alliance novatrice entre recherche médicale et biomécanique, cette réussite ouvre la voie à des avancées majeures pour la chirurgie maxillo-faciale. Elle démontre non seulement l'efficacité du dispositif mais pose aussi les bases pour de nouvelles applications, notamment dans la régénération et la reconstruction osseuse pour d'autres parties du corps.



© UBFT

La statuette qui a été remise aux lauréats a été conçue par le jeune et talentueux artiste Thomas Waroquier (en veste orange).

3 questions à... Arnaud Dagain, nouveau membre du Comité scientifique



© UBFT

Le professeur Arnaud Dagain, membre du Comité scientifique de la Fondation.

Pouvez-vous résumer votre parcours professionnel ?

Aussi loin que je m'en souviens, j'ai toujours voulu embrasser la profession médicale. Je suis donc entré à 19 ans à l'école de santé de Bordeaux au sein de laquelle j'ai mené un cursus classique de médecine générale. Après avoir exercé sur une base aérienne, j'ai repris mes études en 2003 pour me spécialiser en neurochirurgie

militaire à la faculté de médecine de Paris V. J'ai alors été affecté à l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon en juillet 2009, où je me suis plus particulièrement intéressé à la traumatologie rachidienne et crânienne. Je suis ensuite devenu professeur agrégé en neurochirurgie de guerre à l'école du Val-de-Grâce en mars 2013.

Pourquoi avoir choisi cette spécialité ?

Nous sommes assez peu nombreux à nous y intéresser. À titre personnel, je suis parti à plusieurs reprises en missions extérieures, notamment au Moyen-Orient, en Afrique mais aussi en Afghanistan où j'ai eu à traiter de nombreux cas de traumatismes balistiques et de blessures crâniennes dues aux effets de blast. Au-delà de sa dimension purement physiologique, cette discipline touche également aux séquelles liées à la cognition, à la psychologie, aux troubles de la personnalité. Le champ d'investigation s'avère donc particulièrement riche et complexe.

Pourquoi avoir rejoint le Comité scientifique de la Fondation ?

Au fil des ans, j'ai eu l'opportunité de participer à plusieurs projets de recherche clinique et fondamentale, ce qui m'a conféré une compréhension rigoureuse des méthodologies scientifiques et des enjeux de la recherche médicale. Ces expériences m'ont également enseigné l'importance de l'éthique et de la rigueur dans l'évaluation des projets. Intégrer ce Comité scientifique représente donc pour moi une occasion unique de mettre mon expertise au service des personnes victimes de blessures de l'extrémité céphalique. Mon expérience peut – je le pense – apporter une valeur ajoutée significative au travail du Comité. Je suis enfin très sensible aux valeurs humaines et éthiques portées par la Fondation.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN



Faire gagner la société

©Getty Images / FDJ



ET VOIR LA FRANCE GAGNER

Créée en 1933 pour soutenir les blessés de la Première Guerre mondiale, héritière de la Loterie nationale, La Française des Jeux s'engage plus que jamais en faveur de l'intérêt général et du collectif. Parmi les causes qui lui sont chères : l'égalité des chances, le sport, la sauvegarde du patrimoine ou encore la restauration de la biodiversité.

Si près de 70 % des gains sont reversés aux gagnants, le reste permet à FDJ de générer un impact positif et durable sur la société.



**LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 – APPEL NON SURTAXÉ)**



LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

SACRÉS LOUSTICS !

Le « loustic » fait florès dans le langage parlé et écrit des XIX^e et XX^e siècles : Balzac, Hugo, Zola désignent sous cette appellation des personnages facétieux qui « font sourire la galerie ». Mais le loustic est déjà présent au XVIII^e siècle sous la plume de Voltaire qui l'orthographe « loustig », révélant l'origine allemande de *lustig*, signifiant « gai, drôle ».

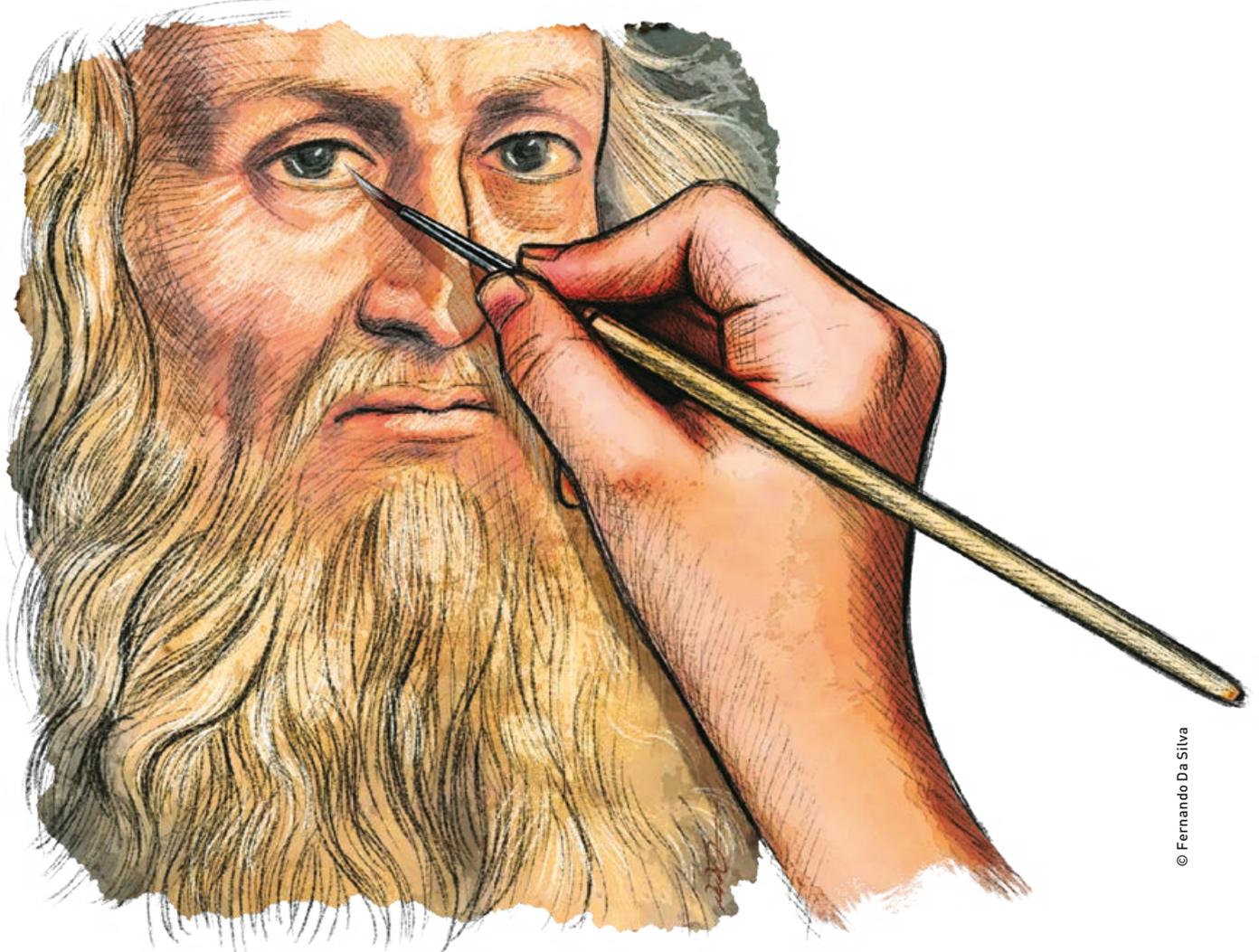
Comment ces *lustigs* allemands s'introduisirent-ils en France ? Par un biais inattendu, celui des régiments suisses attachés à la monarchie française. En effet, chacun d'eux désigne son « lustig », bouffon chargé de faire passer le mal du pays aux soldats par ses facéties. Par extension, le *lustig* devient, toujours sous la plume de Voltaire, « celui qui a pour rôle d'amuser une société, une assemblée par des plaisanteries ».

Pourtant les régiments suisses ne plaisantent pas toujours, loin de là ! Depuis les guerres de Bourgogne à la fin



du XV^e siècle, les fantassins confédérés, soldats paysans habiles au maniement de longues piques, sont réputés pour être de redoutables mercenaires. Leur rôle est décisif dans les victoires du roi de France Louis XI contre son adversaire bourguignon Charles le Téméraire. Dès lors, Louis XI les recrute pour son usage personnel. En 1521, l'alliance signée entre la Suisse et la France assure à cette dernière la fourniture d'un contingent de 6 000 à 16 000 soldats suisses. Un siècle plus tard, Louis XIII instaure l'établissement d'un régiment permanent de gardes suisses. Ces troupes d'élites serviront les souverains français jusqu'à la Révolution de 1789 puis, une dernière fois lors de la Restauration, entre 1815 et 1830.

ATTERIR PILE-POIL



© Fernando Da Silva

Tomber, atterrir pile-poil, au poil... Au début du XX^e siècle, nombre d'expressions incluant le poil indiquent l'exactitude, la précision et la perfection. Mais que vient faire le poil dans l'affaire ? Ici encore, il faut remonter le cours de l'Histoire et se diriger vers les écoles des beaux-arts du XVII^e siècle. Leurs élèves doivent exécuter des copies reproduisant chaque infime détail des modèles donnés avec une minutie extrême. Ce travail est réalisé « au poil », c'est-à-dire au pinceau très fin. À l'époque, les pinceaux sont faits de toute sorte de poils : soies de porc, poils de blaireau, de cheval, d'écureuil, d'ours, de mangouste... et surtout de martre, fourrure recherchée pour sa finesse, sa souplesse et sa douceur. L'expression « au poil » infiltre rapidement toutes les pratiques exigeant une méticulosité exécutée dans un espace infime.

Aux tout débuts de l'aviation militaire, se poser précisément au bon endroit au moment prévu est un défi. La notion de temps s'ajoute à celle d'espace réduit.

Tomber ou atterrir « pile-poil », c'est réussir parfaitement, arriver juste au bon endroit, du bon côté « pile » de la pièce, et avec la précision d'une horloge... à l'heure pile ! Bientôt les aviateurs pousseront le défi jusqu'à couper le poil en quatre en visant le « quart de poil », tandis que le jargon ouvrier proposera avec plus de truculence « au petit poil de c... près » !

Les Poilus, dont le surnom souligne ici la bravoure, se réjouissent pour leur part du moindre plaisir en s'exclamant : « c'est au poil ! », autant dire une fois encore : « c'est parfait ! ».

ISABELLE COUSTEIL

La CABAT, entre accompagnement et innovation

En 1993, le général Monchal – chef d'état-major de l'armée de Terre – a décidé de créer une cellule dédiée au soutien des militaires blessés en opérations ou à l'entraînement et des familles endeuillées. En l'espace de trois décennies, elle aura accompagné pas moins de 14 000 soldats ainsi que leurs proches. Rapide présentation en compagnie du lieutenant-colonel Benoît Estour, chef de l'unité.



© Valérie Hue

Le lieutenant-colonel Benoît Estour, chef de la CABAT.

Assurer un suivi personnalisé du blessé sur la durée dans les domaines administratif, juridique, social et psychologique ; organiser l'accueil des familles et les accompagner pendant l'hospitalisation ; guider la réinsertion en milieu militaire ou civil et participer à la reconversion dans le domaine civil... Telles sont les principales missions dévolues à la CABAT. Point de convergence des parcours et des moyens engagés, elle constitue une sorte de tour de contrôle du commandement sur la situation des cohortes de blessés et des familles endeuillées. Basée à l'Hôtel National des Invalides, elle est organisée autour de différents services : le premier dédié aux blessés, le second aux soldats décédés. Trois pôles d'expertise – juridique, réinsertion et stages – viennent compléter le dispositif. La CABAT veille donc, en étroite liaison avec l'unité d'appartenance, à ce que les blessés soient suivis durant leur convalescence jusqu'à leur réinsertion. Elle a en outre lancé depuis 2018 une vague

de déconcentration en région de certaines de ses tâches en s'appuyant sur les états-majors de zone de défense (EMZD). De quoi renforcer l'accompagnement auprès des hôpitaux d'instruction des armées (HIA) de province, développer les actions de reconnaissance et d'entraide. De quoi suivre également les blessés au plus près de chez eux...

Accompagner la reconstruction par le sport

La CABAT a ainsi déployé un parcours reconnu et lisible par tous les acteurs, qui place l'homme et sa famille au cœur du dispositif. Elle a notamment contribué à la mise en place de différents stages, au premier rang desquels les fameuses RMBS (Rencontres Militaires Blessures et Sports) créées en 2012. Elles représentent un moment privilégié de découverte de nombreuses activités adaptées aux militaires blessés en situation de handicap, de réadaptation à la pratique sportive, de sensibilisation aux parcours de compétition et



© COM GMP

Lors des Rencontres Militaires Blessures et Sports (RMBS).

surtout de rencontres avec leurs frères d'armes. En 2024, quatre stages multisports d'une semaine ont rassemblé près de 60 blessés des trois armées, du Service de Santé des Armées et de la Gendarmerie nationale... parmi lesquels 12 grands blessés, dont certains pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides. Au total, une dizaine d'activités sportives est proposée : plongée en piscine, équitation adaptée, rugby fauteuil, tir à l'arc, curling, tir laser... Organisées en coordination avec le

Centre National des Sports de la Défense (CNSD), le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) et les cellules d'aide des autres armées, ces rencontres s'inscrivent comme une étape primordiale du parcours de vie des blessés en permettant de réunir autour d'eux tous les acteurs de l'accompagnement.

Le dispositif Omega

La CABAT suit également aujourd'hui près de 900 blessés psychiques. D'où le lancement en 2015 du dispositif

Omega : tout en respectant l'histoire et le rythme de chacun, la CABAT les accompagne individuellement et les amène pas à pas vers une réadaptation professionnelle. Cela passe notamment par des stages spécifiques organisés *via* le Centre Ressources des Blessés de l'Armée de Terre ou CReBAT. Intégrés à un projet d'étude de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA), ces stages sont fondés sur les outils de résilience : autonomie, responsabilisation, estime de soi et capacité d'entreprendre. L'une des finalités est la préparation de la reconversion professionnelle. Ils accueillent une dizaine de blessés psychologiques au cours de sessions d'une semaine. Ils constituent une période de ressourcement privilégiée dans un environnement bienveillant, durant laquelle ils valorisent leurs qualités d'audace, d'endurance et de travail en équipe. Il s'agit ensuite de rechercher des emplois-cibles avec des partenaires privilégiés, de préparer à la visite d'entreprises et aux

[suite page 30](#)

La CABAT en quelques chiffres

- **14 000** *blessés en service depuis 1993, dont la moitié depuis 2010;*
- **70%** *de blessés SPT et 30% de blessés physiques;*
- **1 300** *blessés en service en congé long accompagnés au quotidien;*
- **75%** *des blessés physiques réintégrés ou réorientés dans leur unité d'origine;*
- **80%** *des blessés psychiques en accompagnement vers une réinsertion professionnelle dans le civil.*



Les stages CReBAT allient activités sportives, entretiens individuels et ateliers.

entretiens. Commence alors la phase de placement qui engage à la fois l'entreprise, le blessé et la CABAT dans le cadre d'une immersion sous forme de stage tutoré, pour une durée qui peut varier d'une semaine à six mois. Pendant cette période – et c'est essentiel! – le blessé n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il s'agit plutôt d'une forme de

compagnonnage qui doit permettre de lui remettre le pied à l'étrier, c'est-à-dire de déterminer une mise en formation qualifiante, voire, dans la mesure du possible, d'aboutir à la signature d'un contrat. Précision d'importance : ces militaires sont soldés par le ministère des Armées et restent rémunérés lors de ces temps professionnels.

Tout sur les stages CReBAT...

Mais revenons aux stages CReBAT... Organisés pour la plupart au centre de montagne de la 6^e Brigade blindée à Beuil, dans les Alpes-Maritimes, ils allient diverses activités sportives adaptées à la saison telles que l'escalade, la randonnée ou encore le vélo. En parallèle, des ateliers permettent de cibler des objectifs avec les blessés afin d'avancer dans leur parcours de reconstruction. En collaboration avec Défense Mobilité, des entretiens sont également menés pour définir des projets professionnels. Financé par l'association Terre Fraternité-ADO ou l'UBFT, son objectif est là encore de faciliter la reprise de confiance, de contrôler le stress et de favoriser la découverte de soi. Toutes ces sessions CReBAT constituent donc un point d'entrée pour orienter les blessés vers une reprise d'activité professionnelle et commencer la phase de coaching. Innovation toujours...

Initié en 2019, le programme de médiation canine, Arion, a vu son



Le programme Arion, ou la médiation canine pour reconstruire et resocialiser le blessé psychique.



Se reconstruire par la plongée.

premier stage réalisé en 2021. Né d'une volonté d'intégrer l'apport de l'animal pour reconstruire et resocialiser le blessé SPT, il est le fruit d'une collaboration réussie entre la CABAT, l'Université Sorbonne Paris Nord - Paris XIII et le 132^e Régiment d'infanterie cynotechnique de Suippes. Ce stage permet notamment à des blessés psychiques de réapprendre à vivre avec leur chien. Durant plusieurs semaines réparties sur l'année,

accompagnés par des maîtres-chiens spécialisés en médiation canine, ils vont approfondir ce projet. Mais laissons le mot de la fin au lieutenant-colonel Estour : « *Nous nous inscrivons résolument dans une démarche de cas par cas : chaque blessé a son histoire, sa personnalité, ses fragilités et ses forces. C'est à nous de trouver avec lui le meilleur chemin pour une*

reconstruction souvent émaillée de progrès, mais également de chutes puis de rebonds. S'il accepte la main tendue, les résultats dépendent avant tout de lui et de son entourage familial. D'une manière plus générale, tous ces destins en partie brisés constituent pour chacun d'entre nous une belle leçon de résilience et d'humanité. »

ÉRIC DUMOULIN

Infos pratiques

CABAT

Hôtel national des Invalides

129 rue de Grenelle

75007 PARIS

Tél : 01 44 42 39 58

E-mail : gmp.cabat.fct@def.gouv.fr



Le parapente, l'une des nombreuses activités proposées aux blessés.

Aux Invalides : quand le parcours de soins rejoint le parcours de vie

Entretien avec le médecin en chef Stéphanie Truffaut, cheffe du Centre de Réhabilitation Post-Traumatique des Invalides.





L'accompagnement
des blessés est possible en
hospitalisation
et en hôpital de jour.



© Angélique Provost / GMP.COM

Le Centre de Réhabilitation Post-Traumatique propose des soins médicaux et de réadaptation spécialisés en fonction des blessures, dont les membres de l'UBFT peuvent bénéficier.

Au sein de la pluriséculaire Institution Nationale des Invalides (INI), le Centre de Réhabilitation Post-Traumatique (CRPT) est voué à l'accompagnement du blessé en service « L 212-1 », tout au long de sa vie. Le médecin-chef Stéphanie Truffaut nous en présente les principales actions et orientations.

Docteur Truffaut, pouvez-vous retracer le contexte de création du CRPT ?

Avant toute chose, il faut rappeler notre appartenance à l'Institution Nationale des Invalides, créée en 1674 et définie dans le Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre comme « maison des combattants âgés, malades ou blessés au service de la patrie ». Aujourd'hui, cet ensemble situé au cœur de Paris a pour vocation de réunir sur un même site les acteurs des soins médicaux, de réadaptation et d'accompagnement

du blessé. L'INI, commandée par le médecin général inspecteur Sylvain Ausset, professeur agrégé du Val-de-Grâce, porte trois missions socles.

La première est le Centre des Pensionnaires, rôle historique de l'INI, dirigé par le médecin en chef Antoine Bouvier. Il comprend 80 lits permettant d'accueillir les anciens blessés au nom de la Nation, dont le handicap rend impossible le maintien à domicile. L'admission dans ce lieu de vie est conditionnée à plusieurs critères selon l'âge (taux de PMI au moins 85% et plus de 50 ans, ou 100% et tierce personne si moins de 50 ans). La seconde mission est assurée par le Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés (CERAH) axé sur l'expertise de l'appareillage du blessé, la recherche en innovations biomécaniques et l'homologation des dispositifs médicaux, toutes marques confondues et en

suite page 34



Ce qui concerne l'appareillage du blessé relève de la mission du CERAH.

toute neutralité afin d'offrir l'équipement le plus adapté au patient. Le CERAH valide également, en lien avec les HIA Percy et Laveran, la prise en charge financière, par le ministère des Armées, des appareillages de haute technologie (pieds, genoux et mains électroniques actuellement non remboursés par la Sécurité sociale pour les patients civils).

Enfin la troisième mission, celle du Centre de Réhabilitation Post-Traumatique, consiste à proposer des soins médicaux et de réadaptation spécialisés en orthopédie, neurologie, incluant les traumatismes cranio-cérébraux, les blessés de la face et de la tête, le handicap visuel. Ces soins sont réalisés en hospitalisations complète et de jour. S'y ajoute depuis 2023 l'unité de réhabilitation psychotraumatique de jour dédiée aux blessés psychiques.

La création du CRPT s'inscrit dans la continuité de l'évolution de la prise en charge des blessés depuis les années 1950 au sein du Centre médico-chirurgical de l'INI, grâce à l'amélioration du secours au combat, à l'essor de la réanimation et donc à l'augmentation de la survie. Le nombre de blessés pris en charge a augmenté consécutivement puisqu'il comprend ceux qui auparavant ne survivaient pas, blessés neurologiques ou pluri-amputés par exemple. Parallèlement, l'évolution générale de la prise en charge sociale des personnes handicapées a permis la création de la spécialité qui est la mienne, celle de médecine physique et de réadaptation (MPR), ainsi dénommée en 1995 pour faire suite à la spécialité de « rééducation réadaptation fonctionnelle » initiée en 1965. Événement crucial de cette évolution,

le 27 mai 2023, les 194 États membres de l'Organisation Mondiale de la Santé ont adopté à l'unanimité la toute première résolution pour le renforcement de la réadaptation dans les systèmes de santé, destinée à mettre en place « un ensemble d'interventions conçues pour optimiser le fonctionnement et réduire le handicap des personnes souffrant de problèmes de santé lorsqu'elles interagissent avec leur environnement ».

Quelle plus-value la médecine physique et de réadaptation apporte-t-elle au blessé et qu'entendez-vous exactement par « réhabilitation » ?

On peut dire que si la médecine de l'avant, de secours au combat et la réanimation ont pour but de sauver la



© Angélique Provost / GMP.COM

L'équipe de soignants de l'INI autour du médecin général inspecteur Sylvain Ausset dans l'ancienne pharmacie de Parmentier.

vie, la médecine physique et de réadaptation a celui de sauver la qualité de vie. Ce terme de réhabilitation, d'origine anglo-saxonne, est très important car il va plus loin que la médecine classique. Si la rééducation vise la récupération de l'usage normal de la fonction endommagée, si la réadaptation s'attache à l'adaptation à la situation physique nouvelle, la réhabilitation, elle, propose une approche globale de la personne et un accompagnement dans la durée. L'objectif est de permettre au blessé de (re)construire une vie familiale, sociale, professionnelle, de passer du statut de « blessé » à celui de personne épanouie et intégrée.

Que propose le CRPT au blessé titulaire de l'article L212-1 ?

Concrètement, le CRPT s'adresse aux blessés médullaires ou cérébro-lésés, aux patients porteurs de lésions de membres et/ou amputés, en relais ou soins post-opératoires d'un service de médecine aiguë juste après la blessure (chirurgie, réanimation, services d'HIA comme d'hôpitaux civils), ou bien tout au long de la vie en cas d'aggravation fonctionnelle supplémentaire d'un handicap considéré stabilisé.

Le CRPT met à disposition 80 lits et places, répartis entre hospitalisation complète (53 lits en dehors des travaux de rénovation en cours) et

hospitalisation de jour (20 places). Il est soutenu par quatre unités médico-techniques : consultations et soins externes, laboratoire de prothèse orthopédique, imagerie médicale, unité dentaire et implantologie. Les patients y sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, neuropsychologues, orthophonistes, assistantes sociales, psychomotriciennes et diététiciennes.

Il est d'abord procédé à un bilan global fonctionnel et si besoin médical, reprenant l'ensemble des examens médicaux afin que leurs dossiers soient parfaitement complets et à jour. Le CRPT dispose pour cela, en plus de

suite page 36

l'unité de médecine physique et de réadaptation et de l'unité de basse vision, d'un panel de médecins vacataires aptes à donner un avis de cardiologie, rhumatologie, endocrinologie, dermatologie. Cette unité de lieu est particulièrement appréciée par les patients quand les problèmes d'accessibilité freinent la réalisation d'exams depuis le domicile.

En pratique, un premier point médical sur les besoins du blessé est réalisé lors d'une consultation dédiée aux « séquelles de blessures en service », (par téléconsultation pour les plus éloignés) avec en règle générale proposition d'une hospitalisation dans notre service pouvant durer jusqu'à quatre semaines. La reprise de l'ensemble du dossier de PMI est portée par les trois médecins du service : sur les dossiers complexes le docteur Jean Le Guilloux, précédent chef de service, médecin chef des services du SSA en retraite mais praticien à temps plein, le docteur Frédérique Petit et moi-même. Ce travail, qui devrait dans l'absolu être fait pour tous les

blessés L212-1 est un préalable essentiel pour que le préjudice soit objectivé et que le blessé puisse commencer à se reconstruire. Sur ce plan, l'UBFT peut être d'une aide très précieuse en aidant le blessé à constituer le dossier médico-administratif.

Une fois ce bilan réalisé, le CRPT accompagne le blessé jusqu'à l'autonomie et la réinsertion sociale et professionnelle, dans tous les aspects de sa vie et tout au long de celle-ci.

En relais de l'hospitalisation complète, l'hôpital de jour en MPR couvre l'orthopédie, la neurologie, et surtout des activités socles spécialisées telles que l'évaluation et la prescription des fauteuils roulants électriques, le traitement de la raideur neurologique des muscles par injections intramusculaires de toxine botulinique sous échographie afin que le repérage des muscles soit indolore. Cet appareil a été financé en 2022 par l'UBFT. On évalue également les capacités du blessé à la reprise de la conduite automobile avec mise en situation en voiture adaptée.

Avez-vous des activités de soins spécifiques aux blessés de la face et de la tête ?

L'une des activités du CRPT est unique : l'unité « basse vision ». Elle propose l'évaluation et la réadaptation de troubles neuro-visuels et offre de manière plus large une expertise de soins aux traumatisés de la face. Nous sommes appuyés pour cette activité par le docteur Dominique Marchal, neuro-gériatre, et bénéficions d'une activité de vacation réalisée par le professeur Maille, ophtalmologiste et membre du Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées ». Pour compléter cette activité « blessés de la face », la direction de l'INI a développé depuis 2024 une filière spécialisée post-chirurgie maxillo-faciale, et nous accueillons au CRPT des patients du service du professeur Chloé Bertolus, cheffe de service de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

L'attention portée au psychotraumatisme et au psychosocial est essentielle dans ce dispositif ?

Bien évidemment. Les « grands invisibles » ont été reconnus très tardivement mais notre pratique de MPR a depuis le début lié indissociablement la prise en charge physique et psychique. En mars 2023 a été ouverte l'URP, Unité de Réhabilitation Psychotraumatique de jour, dirigée par le docteur Mariana Plotnicu, psychiatre. L'équipe comprend infirmière, ergothérapeute, neuropsychologue, psychologue, psychomotricienne, assistante sociale. Chaque thérapeute est formé à la prise en charge et à la démarche de réhabilitation du

Médecin en chef Stéphanie Truffaut

Petite-fille d'ancien combattant formée à l'École de Santé des Armées de Lyon qu'elle intègre en 1999, elle suit une formation de médecine générale et de médecine d'unité. Exerçant pendant trois ans en Gendarmerie nationale, elle s'intéresse à la traumatologie du sport. Confrontée au panel de la blessure physique et psychique, elle se spécialise en médecine physique et de réadaptation, et exerce pendant six ans à l'HIA Percy avant de rejoindre l'Institution Nationale des Invalides en 2021. Elle est cheffe de service de l'unité de MPR, cheffe du Centre de Réhabilitation Post-Traumatique de l'INI depuis juillet 2024, où elle assure également les fonctions de directrice des affaires médicales.



© Angélique Provost / GMP COM

Les installations au sein de l'INI permettent de nombreuses activités visant à réduire le handicap et faciliter la réhabilitation des patients.

syndrome post-traumatique, et accompagne le blessé SPT vers l'inclusion sociale et professionnelle. Les outils à disposition, créés par l'équipe et utilisés pour des objectifs coconstruits avec le patient stabilisé dans son traumatisme, comportent des activités multiples, notamment artistiques (écriture, expression théâtrale, écoute musicale, photographie et même expression culinaire).

Pour les blessés qui présentent un projet de maintien dans l'emploi ou subissent une aggravation mettant en péril l'activité professionnelle retrouvée, le CRPT travaille avec les cellules d'aides aux blessés (CABAT, CABAM, CAB SSA, CAB GEND et Défense

Mobilité). Pour les blessés réformés retournés à la vie civile, le CRPT accueille dans ses murs une antenne du réseau COMETE qui accompagne les patients, dès la phase d'hospitalisation, dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé.

Le lien semble être une notion clé dans votre approche du soin et de l'accompagnement ?

Oui, il est omniprésent : c'est celui avec tous les HIA pour le suivi médical et la rééducation précoce, celui avec les Cellules d'Aide au Blessé dont la majeure partie seront, à terme,

réunies à proximité immédiate. C'est celui avec le Cercle Sportif des Invalides qui offre la possibilité au blessé de pratiquer et découvrir le plaisir des activités parasportives. Et la devise de l'INI étant « tous les champs de bataille », en arrivant dans le service, c'est surtout ce lien qui se tisse entre les lieux, les personnels et les patients dans toute la diversité de leurs histoires. Un lien invisible et unique qui contribue à soutenir chaque blessé dans son chemin vers la réparation.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ISABELLE COUSTEIL

Jean-Louis Michaud

Le bonheur d'un podium olympique



Dans notre n° 358, Jean-Louis Michaud retraçait sa carrière militaire, mais surtout son parcours de reconstruction par le sport de haut niveau après sa blessure. Ce tireur d'élite avait alors en ligne de mire les Jeux paralympiques Paris 2024. Trois ans plus tard, il retrace son expérience de la préparation olympique et l'émotion du podium final.

Vingt ans de carrière militaire

Engagé à 18 ans, Jean-Louis Michaud intègre le 7^e bataillon de chasseurs alpins de Bourg-Saint-Maurice, puis la compagnie d'éclairage et d'appui en tant que tireur d'élite, et part en missions sur les théâtres d'opérations au Sénégal, en Afghanistan, au Tchad, en République Centrafricaine et en Côte d'Ivoire. Devenu chef de cordée été/hiver, il passe ses brevets de brancardier-secouriste et moniteur de premier secours. Lors d'une très délicate mission en Afghanistan en avril 2011, il est grièvement blessé et rapatrié d'urgence. Sa jambe droite ne pourra être sauvée et il reçoit cette même année sa première prothèse. Un an plus tard, il suit son bataillon à Grenoble, devient formateur de tireurs d'élite puis « aide-moniteur » EPMS et rejoint le bureau des sports de l'armée. Bientôt, il se remet à jouer au football en béquilles et intègre l'équipe de football pour amputés. En 2017, il est réformé pour blessure et, doté du statut officiel d'athlète de haut niveau, se consacre au tir sportif à dix et cinquante mètres. Les compétitions s'enchaînent, coupes du monde et championnats d'Europe, il rapporte du bronze et de l'or et bat le record de France ! À partir de là, les Jeux paralympiques Paris 2024 sont dans sa ligne de mire. « Désormais, il allait falloir lâcher les chevaux ! », proclame-t-il.

Un long parcours de sélection

Jean-Louis Michaud s'y prépare avec quatre disciplines de tir sur deux distances : le debout et le couché



© FFTir/KMSP-Hervio

Paris 2024 : Jean-Louis Michaud médaillé!

10 mètres, le couché et le 3 positions 50 mètres.

Dès 2021, il participe aux sélections nationales pour intégrer les compétitions internationales. « *Le quota nécessaire pour participer aux Jeux paralympiques se gagne sur les différentes compétitions où, en général, un ou deux quotas sont distribués par match* », explique-t-il. Lors des qualifications de coupe du monde à Châteauroux en 2022, sur les lieux-mêmes où se dérouleront les épreuves olympiques de tir en 2024, il finit premier, décroche deux médailles d'or et gagne le quota non nominatif pour les Jeux. « *Après être passé à deux doigts de la qualification pour les Jeux précédents à Tokyo, et déjouant tous les pronostics, c'est pour moi une grande émotion* », se remémore-t-il. Pour autant, les compétitions continuent

à un rythme effréné : Émirats, Corée, Inde, Espagne, sa vie est ponctuée de déplacements. Outre les compétitions, il enchaîne aussi les stages organisés par la Fédération Française de Tir (le para-tir dépend d'elle et non de la fédération handisport), stages individuels puis stages collectifs pour l'équipe paralympique sélectionnée dès 2023.

« *On ne fait plus que ça, le seul temps qui reste est consacré à la famille.* » Une famille qui vit évidemment au rythme de cette préparation, et où les trois enfants ont également attrapé le virus du sport !

Sur le pas de tir olympique

« *Bien que les paralympiades se soient déroulées en pleine rentrée scolaire, toute ma famille m'a suivi à Châteauroux.*

suite page 40



Lors de l'épreuve de tir.

Mon épouse a dû assurer une logistique compliquée... », explique Jean-Louis Michaud, reconnaissant.

Le planning ne lui permet pas de participer à la cérémonie d'ouverture, car dès le lendemain, il doit être sur les pas de tir pour l'entraînement. « J'avoue avoir été déçu mais je devais aborder les épreuves dans les meilleures conditions. »

Il pourra en revanche vivre la cérémonie de clôture et l'expérience du village olympique. « J'ai pu découvrir qu'au final, nous étions bien mieux lotis à Châteauroux, nous étions entre athlètes du tir, c'était beaucoup plus chaleureux et confortable qu'à Paris! »

Le règlement des Jeux voulait cette année qu'on choisisse seulement trois disciplines sur les quatre. Il décide d'enlever le coucher 10 mètres. « J'ai tiré le debout 10 mètres le 31 août et là... grosse désillusion : j'ai voulu assurer mon tir et j'ai pris trop mon temps, je n'ai

pas pu tirer ma dernière série. C'était l'entrée en matière la plus horrible qui soit surtout que j'avais bien tiré les premières séries... » Le 3 septembre il tire le trois positions 50 mètres (3 fois quarante cartouches en 2h45 maximum), bat son propre record de France, arrive en finale, sort deux fois premier « au genou » et « au couché ». « Normalement au debout 50 mètres je ne suis pas mal donc j'y vais confiant. Trop peut-être... et le doigt sur la détente, je baisse la tête pour viser, le coup part, je mets dans le "4". Je sors 7^e, très frustré. Dommage car j'avais fait un très beau match! »

La dernière épreuve a lieu le 5 septembre. L'entraînement de la veille s'est déroulé à merveille mais le matin, il fait gris et le moral est bas. Là, il s'agit de tirer 60 balles couché. C'est la fin des Jeux, la dernière chance, Jean-Louis Michaud retrouve vite la motivation.

« On dispose de 15 minutes d'installation et de 15 minutes d'essais. Là, ça rentre bien, je fais des gros 10. Deux premières bonnes petites séries, mon coach me booste, et là j'ose prendre des risques et ça paye, je bats mon record personnel. Tout se présente bien, je suis serein, j'ai même moins de pression qu'en championnat du monde! Je réalise que je me suis préparé pour ça depuis trois ans, c'est mon moment, avec mon public. »

Au bout des dix premières cartouches il est premier, enchaîne « trois grosses balles ». Le public est en folie et ça le déconcentre un peu, son rythme cardiaque s'accélère. Il commet une petite erreur mais reprend le dessus et montera sur le podium derrière deux grands athlètes chevronnés.

« Le moment inoubliable c'est évidemment lorsqu'on me met la médaille autour du cou. Je me dis qu'on ne peut pas me l'enlever, et devant moi il y a mes

proches, mes amis. Tout le monde pleure... C'est magique! Je suis heureux de pouvoir offrir ça à ma famille qui a aussi enduré le douloureux parcours de la blessure et de la reconstruction. »

Il peut enfin participer à la parade à Paris à l'issue de laquelle, à l'Arc de Triomphe, il est décoré de l'Ordre national du Mérite.

« Je suis deuxième au classement mondial, très fier d'avoir gagné cette médaille qui signifie la réussite de ma reconstruction après la blessure. Aux journalistes qui m'interrogent je dis toujours que je dédie ma médaille à tous les blessés, à tous les frères d'armes tombés au combat et à ceux aussi qui restent pour se battre et nous protéger. »

Objectif Los Angeles 2028

« Maintenant je dois continuer à apprendre, à progresser, aller chercher mieux que le bronze. C'est clair et net, je veux gagner dans toutes les disciplines! Ça va être costaud, c'est un sport douloureux parce que postural mais surtout très fatigant mentalement, il demande énormément de concentration. » Il faut aussi beaucoup de motivation puisque Jean-Louis doit repartir à zéro pour se qualifier à nouveau. Il souligne l'aide précieuse des associations dans ces préparations : les Bleuets, L'Entraide montagne, l'ONAC, l'UBFT et d'autres encore l'ont soutenu pour l'achat du matériel. « Le tir est un sport coûteux. La carabine pour le 10 mètres vaut 5 000 euros, celle pour le 50 mètres 8 à 9 000 euros, un dioptré 500 euros, la tenue de tir plus de 2 000 euros... Sans ces partenaires, je n'aurais jamais été au niveau pour préparer les Jeux. Je leur dis un grand merci. »

De retour dans ses montagnes, Jean-Louis Michaud reste très proche de



Avec son bataillon à Varcès.

ses frères d'armes. « J'habite toujours à côté de mon bataillon à Varcès, je fais maintenant partie de l'armée des champions et suis parrain sportif du 7^e. » Et il conclut : « Je reste discret comme quand j'étais tireur d'élite. Je préfère

être dans l'ombre et réussir. Si j'accepte d'être mis en lumière c'est pour montrer le sacrifice des blessés militaires et prouver aux camarades blessés qu'on peut y arriver et gagner ».

ISABELLE COUSTEIL



Un sport qui demande énormément de concentration.

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- 15 janvier 2025 :** Réunion de la commission des admissions
- 16 janvier 2025 :** Conseil d'administration de l'UBFT
- 23 janvier 2025 :** Réunion du bureau de l'UBFT
- 17 janvier 2025 :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 18 février 2025 :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 18 février 2025 :** Réunion de la commission des admissions
- 25 février 2025 :** Conseil d'administration de l'UBFT

- 19 mars 2025 :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 20 mars 2025 :** Réunion du bureau de l'UBFT
- 22 avril 2025 :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 23 avril 2025 :** Conseil d'administration de l'UBFT
- 14 mai 2025 :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 21 mai 2025 :** Réunion du bureau de l'UBFT
- 22 juin 2025 :** Conseil d'administration de l'UBFT

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée :** financement des bourses d'études pour les orphelins
- **Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) :** convention triennale
- **Le Hartmannwillerkopf (CMNHWK) :** équipement du chalet pédagogique du Vieil-Armand
- **Association des Écrivains combattants :** subvention de fonctionnement
- **Connaissance de la Meuse,** son et lumières «Des flammes à la lumière» : ajout d'un tableau dédié aux Gueules Cassées
- **Musée de l'Armée :** crédit pour l'acquisition d'objets personnels ayant appartenu au général de Gaulle
- **École de Santé des Armées :** course croisière de l'EDHEC

Cette liste ne représente pas toutes les aides apportées par l'UBFT.

En bref

Les nouveaux camarades :

21 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le 16 décembre 2024. Cela porte à **324** les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT en 2024.

17 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le 15 janvier 2025.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors des réunions régionales en 2025.

Les délégations

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 17 décembre 2024 a décidé de nommer :

- Stéphane Saison à la fonction de délégué départemental de l'Oise (60) dont les délégués régionaux de la délégation Île-de-France sont Bernard Luquet et Gérard Pinson.
 - Patrick Croquet à la fonction de délégué départemental de l'Eure (27) dont le délégué régional de la délégation Normandie est Jérôme Bouchet.
 - Raphaël Basset à la fonction de porte-drapeau pour la délégation des Pays-de-la-Loire.
 - François Sécher à la fonction de porte-drapeau pour la délégation Poitou-Charentes.
- Nous présentons toutes nos félicitations à nos camarades pour leur engagement au sein de l'Association.

Laura Chambroy : un engagement au service des blessés



Laura et Anne Doutrémépuich, assistante de direction chargée de communication.

A 35 ans, Laura Chambroy vient d'être nommée directrice adjointe en charge de la vie associative, succédant à Alain Bouhier. Son parcours atypique, jalonné d'expériences variées, l'a conduite à ce poste où elle met aujourd'hui son énergie et son sens de l'engagement au service des blessés.

Très tôt Laura a appris à s'adapter. Après un BEP en secrétariat obtenu en 2007, elle a rapidement dû entrer dans la vie active, travaillant pendant sept ans comme vendeuse en boulangerie. Mais aspirant à d'autres horizons, elle s'est orientée vers des postes administratifs : d'abord hôteesse d'accueil, puis secrétaire dans une maison d'édition spécialisée dans l'art contemporain (Art Press), où elle a gravi les échelons jusqu'au secrétariat de direction.

Cherchant à donner plus de sens à son travail, elle rejoint la Fédération française de savate boxe française en tant qu'assistante administrative. Ce poste, qui l'a mise en contact avec des clubs et délégués dans toute la France, lui a permis d'affiner ses compétences en gestion et coordination. Cependant, l'absence de perspectives d'évolution l'a poussée à explorer d'autres opportunités, la conduisant notamment à la Fédération nationale des Sapeurs-Pompier de France.

En novembre 2022, elle intègre l'UBFT comme assistante administrative au sein de la vie associative. Très vite, elle se distingue par sa rigueur et son implication, prenant en charge les dossiers d'aides individuelles. Son professionnalisme et son engagement lui valent rapidement la proposition de succéder à Alain Bouhier, opportunité qu'elle saisit sans hésitation.

Désormais à la tête du service de la vie associative, Laura pilote les adhésions, les aides sociales, les demandes de soutien émanant d'organismes externes, la téléassistance, tout en supervisant une équipe de quatre personnes. Elle est également membre du comité de rédaction du magazine de l'Association et collabore étroitement avec les délégués régionaux, les délégués départementaux, les porte-drapeaux et les membres de l'UBFT. Parmi ses missions figurent aussi l'accompagnement des membres dans leurs démarches administratives et la représentation de la direction lors de réunions régionales.



Monitrice de saut à l'élastique, Laura n'hésite pas à se lancer des défis.

Ce qui la motive avant tout, c'est l'envie d'aider. « Rejoindre les Gueules Cassées, c'est soutenir des personnes qui ont eu le courage de se battre pour notre pays. C'est une fierté », confie-t-elle. Très attachée aux valeurs de solidarité et de respect, elle apprécie particulièrement le caractère humain et familial de l'Association. Passionnée d'histoire, elle est fascinée par les récits de ceux qui ont vécu les conflits passés.

suite page 44

Femme de défis, Laura est aussi monitrice de saut à l'élastique depuis sept ans, une activité qui illustre son goût pour le dépassement de soi et l'accompagnement des autres dans leurs propres victoires. Grande amatrice des animaux, elle envisage de s'investir bénévolement dans une association de protection animale lorsqu'elle prendra sa retraite... dans quelques décennies ! Curieuse et sociable, elle adore voyager, découvrir de nouvelles cultures et dialoguer avec les gens. Esprit d'équipe et bienveillance sont au cœur de sa vision du travail. Elle insiste sur l'importance de collaborer avec le Conseil d'administration, l'équipe du siège et les



Avec Cindy Dablin, comptable.



Avec Marie-Christine Horcholle, secrétaire.

délégués dans un objectif commun : le bien-être des blessés et le développement de l'Association. Reconnaisante envers ceux qui lui ont fait confiance, elle tient à remercier le Conseil d'administration, le président, Lucien Flamant, le directeur général, Olivier Roussel, et enfin Alain Bouhier pour son soutien et pour lui avoir transmis le service de la vie associative avec de solides fondations. Enfin, elle adresse ses remerciements à tous les membres de l'équipe du siège pour leur précieux soutien.



Sébastien Barbe et sa fille, à gauche, aux côtés de figurants en costumes d'époque.

Délégation Limousin

Les grands conflits à travers l'Histoire *Une exposition à l'honneur à Bonnat*

10 AU 12 NOVEMBRE 2024. La Salle Roger Coindat de Bonnat (23) a accueilli une exposition exceptionnelle consacrée aux grands conflits de l'Histoire. Organisée par Danièle Ranty, présidente de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie), cette exposition plonge les visiteurs dans l'univers des guerres à travers des objets emblématiques, des témoignages poignants et des reconstitutions minutieuses. Une occasion unique de revisiter les grandes batailles et de rendre hommage aux hommes et femmes qui ont marqué ces événements historiques.



Costumes, objets, drapeaux... tout a été prêté par des habitants et bénévoles.



De nombreuses armes exposées.

Un parcours historique immersif

La salle Roger Coindat s'est transformée pour l'occasion en un véritable espace de mémoire. En présentant des pièces exceptionnelles issues de collections privées, l'exposition a permis de découvrir l'intensité des grands conflits mondiaux à travers des objets rares et significatifs. Parmi les nombreuses pièces présentées, les armes, les uniformes militaires et les radios militaires ont transporté le visiteur dans le quotidien des soldats de différentes époques.

La maquette d'un champ de bataille de la Première Guerre mondiale

Une des attractions majeures de l'exposition fut la maquette d'un champ de bataille de la Première Guerre mondiale, prêtée par le foyer rural de Glénic. Ce chef-d'œuvre de précision et de détails a permis de visualiser de manière frappante la dure réalité des combats, offrant ainsi un éclairage plus intime et éducatif sur les conditions vécues par les combattants de l'époque. La maquette a ainsi plongé les visiteurs au cœur des stratégies militaires et des défis imposés par la guerre.

Une collaboration avec des collectionneurs passionnés

Danièle Ranty et les collectionneurs qui ont contribué à l'exposition ont partagé avec les visiteurs leur passion pour l'histoire militaire et le respect du devoir de mémoire. Chaque objet, qu'il s'agisse de vestiges d'uniformes, de radios ou d'armes, raconte une histoire et incarne une époque. Ces objets, soigneusement préservés et

présentés, ont permis une immersion totale dans les événements majeurs qui ont marqué l'histoire mondiale. Philippe Chavant, maire de Bonnat et Ottman Zair, secrétaire général de la Préfecture de la Creuse, ont inauguré cette exposition, à la fois éducative et émotive, et qui invite chacun à réfléchir sur les grands conflits qui ont façonné notre monde.

Le lendemain de l'inauguration de cette exposition, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée au monument aux morts de la commune de Bonnat en présence de Philippe Chavant, maire, d'Hélène Pilat, conseillère départementale, du commandant de brigade de gendarmerie de Bonnat, du commandant de la brigade des sapeurs-pompiers et des pompiers de Bonnat, de Sébastien Barbe, délégué régional Limousin des Gueules Cassées, et de Danièle Ranty, présidente de la FNACA. La musique de Bonnat ainsi que les enfants des écoles étaient également présents.



Mannequins en uniformes français, anglais, allemands et américains.



La délégation Corse réunie pour une belle journée de retrouvailles.



Des participants attentifs aux informations transmises.



Les intervenants : René Chiamonti, délégué régional, Pierre Tricot, administrateur, et Brandicius Albericci, délégué départemental.



La délégation Normandie avec à gauche, Jean-Daniel Marquis, vice-président de l'UBFT, et Jérôme Bouchet, délégué de Normandie.



Des participants attentifs aux informations transmises, notamment par le représentant de la maison ATHOS.



De nouveaux membres.



Les membres de la délégation qui avaient fait le déplacement.



Un auditoire concentré.



Intervention de Sébastien Barbe, délégué régional du Limousin.



Jean-François Chauvel, administrateur, Sébastien Barbe, l'adjutant représentant le chef de brigade de la Souterraine (23), Catherine Bataille, 2^e adjoint au maire de Fursac, et Aymeric Olivier, porte-drapeau de l'UBFT.



Les membres de la délégation, unis dans la bonne humeur.



Alain Dubut, délégué régional, Christophe Le Meliner, porte-drapeau, et Lucien Flamant, notre président.



Une participation active de la délégation lors de la réunion.



Les nouveaux membres aux côtés de notre président, Lucien Flamant, de José Baraton et Pierre Tricot, administrateurs, et d'Alain Dubut, délégué régional.



La délégation de Franche-Comté.



Une assistance attentive.

Les prochaines réunions régionales

Délégations	Villes	Dates
BOURGOGNE	MARSANNAY	Samedi 22 mars 2025
RHÔNE-ALPES	LYON	Samedi 12 avril 2025
CHAMPAGNE-ARDENNE	TROYES	Vendredi 18 avril 2025
HAUTS-DE-FRANCE	LILLE	Dimanche 27 avril 2025
ALSACE	COLMAR	Samedi 10 mai 2025
AQUITAINE NORD	AGEN	Dimanche 18 mai 2025
PACA – ALPES-CÔTE D'AZUR	NICE	Jedi 29 mai 2025
PACA PROVENCE	LA VALETTE-DU-VAR	Vendredi 30 mai 2025
AUVERGNE	CLERMONT-FERRAND	Mercredi 4 juin 2025



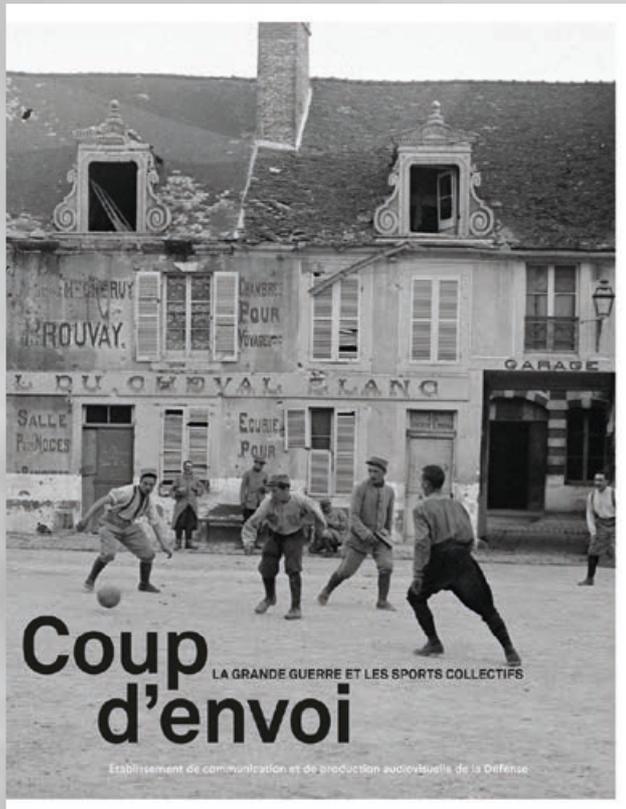
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ecpa ▶ d

I M A G E S
D É F E N S E

Coup d'envoi LA GRANDE GUERRE ET LES SPORTS COLLECTIFS



Cet ouvrage rassemble pour la première fois une collection unique de photographies témoignant de l'importance de la pratique sportive avant, pendant et juste après la Première Guerre mondiale. Entre deux montées en ligne ou dans les cantonnements, les soldats, pour se distraire et oublier les horreurs des combats, se mettent à taper dans un ballon. Une rivalité débute entre le football, le rugby et les sports introduits par les soldats américains, comme le base-ball ou le basket-ball. Et le ballon rond triomphe, chez les hommes, mais aussi – bouleversement sociétal – chez les femmes, qui rejoignent les terrains pour s'émanciper.

132 pages – 92 photographies

Format : 18,5 x 24 cm – Couverture souple

Prix : 18 € TTC

© Amédée Eywinger/EC-PAD/Défense



Disponible à l'achat ici

Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
2 à 8 route du Fort, 94200 Ivry-sur-Seine • SIRET 18009223100018
imagesdefense.gouv.fr

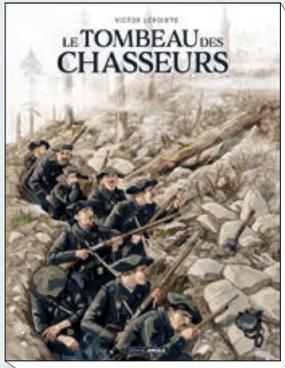
ou contactez-nous :
boutique@imagesdefense.gouv.fr
01 49 60 59 22

BD

Le tombeau des chasseurs

de Victor Lepointe

Histoire complète



Scénario, dessin et couleur :
Victor Lepointe

Grand Angle
www.angle.fr
64 pages

“Le sacrifice des chasseurs alpins pendant la Première Guerre mondiale.”

Antoine Granet a toujours eu peur du loup, et plus tard de l'Allemand, du Prussien, du « boche ». Lorsqu'il arrive sur le front, incorporé dans un bataillon de chasseurs alpins, Antoine sait qu'il devra affronter sa peur. En juillet 1915, il participe à la terrible bataille du Linge. Confronté à l'horreur de la guerre, et à toute son absurdité, comment trouvera-t-il la force de survivre ? L'ennemi, ce loup effrayant, est-il vraiment celui qu'il croit ?

À la mémoire de...

de Joseph-Henri de La Teyssonnière

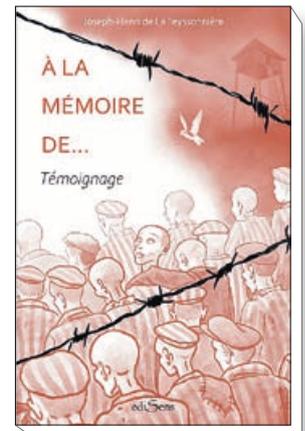
Témoignage

Un dépôt d'armes ayant été découvert chez lui, Joseph-Henri de La Teyssonnière est arrêté par la police militaire allemande le 24 mai 1944, près de Bourg-en-Bresse, et détenu à la prison de Montluc à Lyon. Il se retrouve au camp d'internement de Compiègne puis est déporté le 2 juillet par le convoi 7902, le « Train de la mort », dont les survivants arrivent le 5 au camp de concentration de Dachau. Transféré le 22 juillet dans les camps d'extermination par le travail du Neckar, il passe de Neckargerach à Neckarelz et enfin Vaihingen. Là, c'est un squelette vivant au milieu de cadavres qui est finalement libéré par les Français le 7 avril 1945.

Sept mois après sa libération, l'auteur écrit ce témoignage. Il dit ce qu'il a vu, décrit ce qu'il a vécu, parle de ses amitiés et partage ce qui, dans cet enfer, lui permet d'espérer, de se relever, de tenir et finalement de survivre.

Il décrit son travail et ses souffrances, en nous faisant part de ses divers états d'âme, ses moments de découragement ou d'espérance, et nous fait également découvrir les réactions des déportés face à cette volonté nazie d'asservir et de détruire.

Livre



Edisens
www.edisens.fr
232 pages

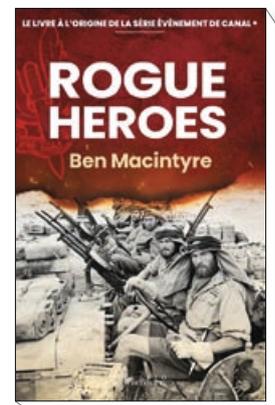
Rogue heroes

de Ben Macintyre

L'épopée héroïque et invraisemblable d'une bande de soldats anglais face à l'Allemagne nazie : le SAS, Special Air Service.

Été 1941. Au plus fort de la guerre dans le désert occidental, David Stirling, un jeune officier, a une idée folle, un nouveau plan d'attaque : surprendre l'ennemi là où il s'y attend le moins, derrière ses propres lignes. Malgré l'opposition du haut commandement britannique, il parvient à recruter des personnages éclectiques — d'un international de rugby à un cultivateur de tomates — qui, tous, veulent de l'action et s'affranchir des règles. Cette équipe fantôme, soumise à un entraînement surhumain, va devenir une unité d'élite avec une devise évocatrice : « *Qui ose gagne* ». Grâce à un accès inédit au journal de guerre du SAS et à ses archives secrètes, Ben Macintyre retrace l'histoire peu banale de ces soldats que tout opposait, hormis un courage hors norme et une farouche volonté de se battre contre l'Allemagne nazie et ses alliés.

Livre



Éditions Alisio
www.editionsleduc.com
504 pages

Les Godillots

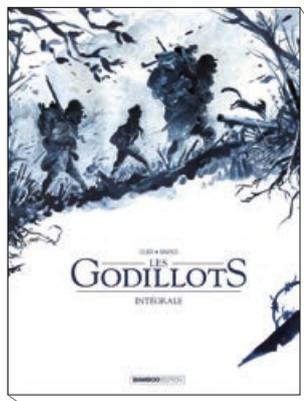
de Olier et Marko

Intégrale – 5 tomes

La vie aventureuse et pleine d'humanité d'une escouade pendant la guerre 14/18.

Palette et Le Bourru sont deux « poilus » ordinaires plongés dans des événements qui ne le sont pas. Accompagnés de Bichette, un ado qu'ils ont pris sous leur aile, et de Salopiot, un petit singe vert espiègle, ils sont chargés de la « roulante » (la cantine) et du ravitaillement des premières lignes. Ils vivent la guerre à hauteur d'homme sans se prendre pour des héros, ce qui ne les empêche pas de faire preuve d'héroïsme quand les circonstances l'imposent. Loin de la fureur des combats, cette joyeuse sarabande mêle l'aventure, l'humour, l'émotion, met en avant l'humanité présente dans le cœur des hommes de l'époque. Inclus : un dossier de 8 pages sur les personnages de la série.

BD



Scénario : Olier
Dessin : Marko

Bamboo Éditions
www.bamboo.fr
144 pages

Madeleine Résistante : Les nouilles à la tomate

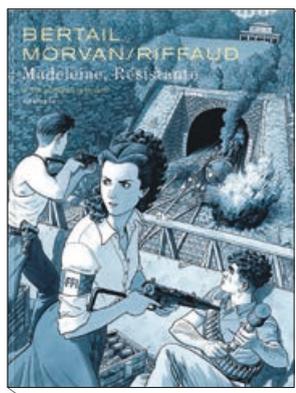
de Bertail, Morvan, Riffaud

Tome 3

1944. Madeleine – résistante, nom de code "Rainer" – est arrêtée après avoir abattu un officier nazi. Un crime "terroriste", qui la condamne aux terribles interrogatoires des Brigades spéciales, la police de Vichy. Et plus particulièrement à ceux du commissaire Fernand David, « *David les Mains Rouges* », traqueur d'"ennemis intérieurs" tels que les FTP-MOI du groupe Manouchian. Un préambule aux interrogatoires nazis, puis au terrifiant quotidien de la prison de Fresnes, avec pour seule échappatoire la perspective d'être fusillée... Torturée, encore et encore, Madeleine va-t-elle tenir, alors qu'à Paris bruissent des rumeurs sur la Libération?

Madeleine, résistante, ou l'authentique destin de Madeleine Riffaud, qui revient cette fois avec une précision implacable sur les tortures qu'elle a endurées dans les geôles vichystes et nazies, avec au bout du supplice, enfin : la victoire.

BD



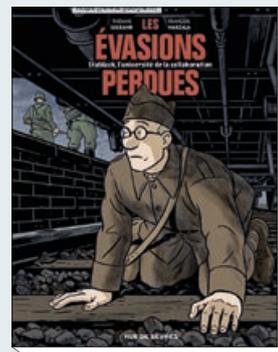
Dupuis
www.dupuis.com
128 pages

BD

Les évasions perdues

de Thomas Legrand et François Warzala

Stablack, l'université de la collaboration



Scénario : Thomas Legrand
Illustration : François Warzala

Éditions Rue de Sèvres

www.editions-ruedesevres.fr
136 pages

Lorsque la France s'effondre en juin 1940, Jacques Leboy se retrouve, comme tant d'autres, déporté vers l'est sans aucune certitude sur son avenir. Arrivé au terme de son voyage au camp de Stablack, il est assigné à un segment du stalag 1A peu commun. Cette section dite « asplag », fruit d'un accord entre les autorités nazies et le gouvernement de Vichy, était en effet destinée à n'accueillir que des aspirants officiers de l'armée française vaincue. Dans ce camp-université, un seul but : former une élite française pour la « nouvelle Europe » d'après la victoire allemande. Au gré de sa captivité et de ses tentatives d'évasion, Jacques questionnera tour à tour ses choix politiques et moraux, ainsi que sa foi en la religion et en l'humanité. Jusqu'à pouvoir, près de quarante ans plus tard, raconter ce pan méconnu de l'Histoire à son plus jeune fils.

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de Camarades

Selim Khaldi

A. 46411
avec Anastasiia Beliakova
24100 Bergerac

Florent Mura-Rietsch

A. 47155
avec Laura Zeleznikar
24300 Nontron

Émilien Pauthier

A. 47319
avec Samantha Szubert
74150 Hauteville-sur-Fier

Brice Pillard

A. 46499
avec Audrey Aselli
31620 Labastide-Saint-Sernin

Marc Simler

A. 47218
avec Lucile Le Gougne
67170 Hochstett

Ont fêté leurs Noces de Diamant

René & Marie-Louise Bourelly

A. 70374
20200 Santa-Maria-di-Lota

Roger & Michelle Leprieur

A. 41331
50500 Carentan-les-Marais

Ont fêté leurs Noces d'Or

Bernard & Marie-Claudine Luquet

A. 70184
93700 Drancy

Michel & Gisèle Ouvrard

A. 46550
31270 Frouzins

Ont fêté leurs Noces d'Émeraude

Éric & Danielle Roy

A. 45716
56240 Lanvaudan

Se sont pacés

Rémi Baillieul

A. 45761
avec Hélène Suvé
59190 Hazebroucq

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfants de Camarades

Julien Bonneau

A. 46519
Naissance de Louis
65500 Vic-en-Bigorre

Abdelkader Boucheta

A. 46659
Naissance de Nahil
31150 Gratentour

Omar Bouyahiaoui

A. 46921
Naissance de Hamza
31600 Muret

Timothy Chiabo

A. 47070
Naissance de Emilio
65310 Laloubère

Julien Fior

A. 46355
Naissance de Leila
64480 Jatxou

Loïc Gouy

A. 47597
Naissance de Raphaël
30800 Saint-Gilles

Jérôme Liaut

A. 46668
Naissance de Louise
64560 Sainte-Engrâce

Matthias Morteyrol

A. 46136
Naissance de Lyna
44720 Saint-Joachim

Florent Mura-Rietsch

A. 47155
Naissance de Violette
24300 Nontron

Adrien Sanniet

A. 46882
Naissance de Louise
62580 Givenchy-en-Gohelle

Gaël Van Aenrode

A. 47030
Naissance de Germain
03110 Vendat

Arrière petit-enfant de Camarades

Gisèle Moulin

VA. 41762
Naissance de Léo
61800 Tinchebray-Bocage

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

A été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur

Jean Drean

A. 42873
11330 Félines-Termenès

A été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur

Anthony Le Meliner

A. 45685
40230 Tosse

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Romain Darracq

A. 46206
40390 Saint-Martin-de-Hinx

Guy Delplace

A. 40928
83160 La Valette-du-Var

Guy Douvry

A. 43934
94150 Rungis

Jean-Baptiste Mollard

A. 45066
01090 Francheleins

Michel Petitguyot

A. 47027
97421 La Rivière-Saint Louis – La Réunion

Stéphane Roupieoz

A. 45815
64210 Arbonne

Ludovic Ruppe

A. 46807
56650 Inzinzac-Lochrist

A été promu au grade d'officier dans l'Ordre national du Mérite

Filipo Munitoke

A. 45808
44440 Joué-sur-Erdre

Ont reçu la Médaille militaire

Jérôme Bouchet

A. 45977
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe

Michael Camilleri

A. 46687
71510 Saint-Bérain-sur-Dheune

Serge Chenot

A. 47406
67120 Ergersheim

Pierre Giusti

A. 46112
20090 Ajaccio

Arnaud Jaffrelot

A. 45509
22170 Lanrodec

Jérôme Kratz

A. 46286
01230 Saint-Rambert-en-Bugey

Philippe Lemarchand

A. 46781
14550 Blainville-sur-Orne

Fabrice Moreau

A. 46071
95180 Menucourt

Djamel Smaidi

A. 46782
93360 Neuilly-Plaisance

Philippe Taily

A. 47065
88000 Épinal

Tema Teraimateata

A. 45546
11170 Pezens

Max Tere Tarepa

A. 46787
83600 Fréjus

Petero Teriitaumihau

A. 46066
98701 Arue - Tahiti - Polynésie
Française

*A reçu la Médaille d'Or de
la Jeunesse, des Sports et
de l'Engagement associatif*

Cédric de Paw

A. 46767
94800 Villejuif

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS PEINES...

DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos Camarades*

Jean Bert

A. 41298
71100 Chalon-sur-Saône

Georges Bonavia

A. 46177
09130 Le Fossat

André Bravard

A. 42014
02800 Fressancourt

Yves Brun

A. 41544
40210 Labouheyre

Jean Cairey Remonay

A. 43736
25500 Morteau

Jacques Erdely

A. 69885
95390 Saint-Prix

Stéphane Heydel

A. 47231
67400 Illkirch-Graffenstaden

Reinhold Konrad

A. 46122
75007 Paris

André Saint-Martin

A. 42378
33700 Mérignac

Claude Schuh

A. 44856
32700 Marsolan

Antoine Sedano

A. 45371
41500 Mer

René Usaurou

A. 44545
64570 Issor

Monique Verdonk

A. 45849
08260 Auvillers-les-Forges

*Nous avons appris le décès
de Mesdames*

Juliette Barralon

VA. 80716
38150 Roussillon

Marie-Louise Baylé

VA. 45087
24580 Rouffignac et Saint-Cernin

Marie-Louise Catelain

VA. 44017
35170 Bruz

Jeanne Charles

VA. 41348
08000 Charleville-Mézières

Paulette Clicque

VA. 41694
01330 Villars-les-Dombes

Françoise Garcia

VA. 42573
33000 Bordeaux

Andrée Gordot

VA. 41868
39100 Dole

Madeleine Lab

VA. 43544
17370 Le Grandvillage-Plage

Jacqueline Laurent

VA. 45844
83630 Aups

Lesta El Batoul

VA. 40850
60000 Oujda - Maroc

Paulette Pommier

VA. 41618
45770 Saran

Marcelle Puyol

VA. 42844
83160 La Valette-du-Var

Raymonde Thiebaud

VA. 40052
38550 Le Péage-de-Roussillon

Christiane Trouette

VA. 41615
37100 Tours

Ont perdu leur conjoint

Alain Barrera

A. 41281
16000 Angoulême

René Cayre

A. 44928
33200 Bordeaux

Norbert Julien

A. 46091
66700 Argelès-sur-Mer

Max Lafosse

A. 42070
06400 Cannes

Alain Lozes

A. 80745
31140 Saint-Alban

Décès dans les familles

Mohamed Boulabhaire

A. 46225
Décès de son père
65140 Lacassagne

Jean-Pierre Schneider

A. 70163
Décès de son beau-frère
64420 Soumoulou

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses
condoléances et sa sympathie
profondément attristée.*

Merci de faire parvenir,
en priorité à votre délégué ou à
défaut au siège, tout changement
dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.)
ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).



Les congés liés à l'état de santé des fonctionnaires

Différents types de congés liés à l'état de santé existent pour les fonctionnaires (policiers nationaux et municipaux, pompiers professionnels, douaniers). Le droit au bénéfice de l'un ou l'autre dépend de différents critères et ils entraînent parfois des modifications des droits en matière de rémunération. Cet article vient décrire le cadre de chacun de ces congés et ses conséquences immédiates.

I. Le congé maladie ordinaire

Ce congé est d'une durée maximale de 1 an, continue ou non, sur les 12 derniers mois. Au-delà de 6 mois, sa prolongation est soumise à l'avis du conseil médical. La rémunération est à plein traitement pendant 3 mois maximum dès lors que vous avez au moins 4 mois d'ancienneté puis est réduite dans les conditions ci-après décrites dans le tableau ci-dessous, selon votre situation.

Éléments de rémunération	Fonction Publique d'État (FPE)	Fonction Publique Territoriale (FPT)	Fonction Publique Hospitalière (FPH)
Traitement indiciaire	50%	50%	50%
Indemnité de résidence (IR)	100%	100%	100%
Supplément familial de traitement (SFT)	100%	100%	100%
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	50%	50%	50%
Primes et indemnités	50%	Les conditions de suspension ou de maintien des primes et indemnités sont fixées par délibération de la collectivité territoriale	Indemnité de sujétion spéciale (ISS) réduite de 50%

II. Le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) du fonctionnaire (titulaire)

Le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) est attribué sur demande en cas d'accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Il constitue un dispositif important pour le fonctionnaire malade ou blessé. Point très important à la différence des autres congés (cf. points III et IV ci-dessous), il n'a pas de durée maximale et est prolongé jusqu'à ce que vous puissiez reprendre le service ou jusqu'à votre mise à la retraite pour invalidité. Il est sans effet sur vos droits à avancement et à promotion interne ainsi que sur votre retraite. Il ne réduit pas vos droits aux autres congés (annuels, maternité, adoption, naissance, paternité, formation professionnelle, citoyenneté, représentation d'une association...). Si vous ne pouvez pas bénéficier de vos congés annuels en raison de votre CITIS, vous pouvez en reporter une partie.

Votre rémunération est maintenue sauf si votre arrêt de travail est envoyé plus de 48 heures après son établissement auquel cas la rémunération entre la date d'établissement et la date d'envoi sera réduite de moitié (traitement indiciaire brut ainsi que les primes et indemnités).

Ce congé vous permet de pratiquer une activité favorisant votre réadaptation ou votre reconversion sous réserve d'un avis favorable du conseil médical, vous pouvez même demander à bénéficier d'une formation ou d'un bilan de compétences.

Ce congé peut se terminer par une reprise de fonctions si vous êtes apte, avec adaptation de votre poste de travail si nécessaire. Vous pouvez également bénéficier d'une période de préparation au reclassement ou être reclassé directement si vous êtes inapte à reprendre les fonctions que vous aviez auparavant. Enfin, vous pouvez être mis à la retraite pour invalidité si vous êtes reconnu définitivement inapte à tout emploi.

En cas de rechute, si vous avez repris une activité professionnelle, vous pouvez demander à bénéficier à nouveau d'un CITIS.

III. Le congé longue maladie

Le congé de longue maladie (CLM) est attribué sur demande du fonctionnaire titulaire ou stagiaire qui est atteint d'une maladie qui ne lui permet pas d'exercer ses fonctions, nécessite des soins et présente un caractère invalidant et de gravité confirmé. La différence avec le CITIS est que la maladie n'est pas forcément imputable au service. Les maladies qui vous permettent de bénéficier d'un CLM sont fixées par un arrêté mais le conseil médical peut également émettre un avis en ce sens pour d'autres maladies si elles remplissent les critères précédemment définis.

Le CLM est accordé ou renouvelé par période de 3 ou 6 mois, d'une durée maximale de 3 ans en continu ou en discontinu. Si vous avez bénéficié de 3 ans de CLM pour une maladie et que vous avez repris pendant au moins un an, vous pouvez à nouveau bénéficier d'un CLM.

Il est sans effet sur vos droits à avancement et à promotion interne ainsi que sur votre retraite. Il ne réduit pas vos droits aux autres congés (annuels, maternité, adoption, naissance,

paternité, formation professionnelle, citoyenneté, représentation d'une association...). Si vous ne pouvez pas bénéficier de vos congés annuels en raison de votre CLM, vous pouvez en reporter une partie.

Si vous étiez en congé maladie lorsque vous avez été placé en CLM, vous conservez les primes et indemnités qui vous ont été versées. Elles ne sont pas cumulables avec celles qui vous sont dues pendant votre CLM.

Ce congé vous permet de pratiquer une activité favorisant votre réadaptation ou votre reconversion sous réserve d'un avis favorable du conseil médical, vous pouvez même demander à bénéficier d'une formation ou d'un bilan de compétences.

Ce congé se termine par une reprise de fonctions si vous êtes apte, avec adaptation de votre poste de travail si nécessaire. Vous pouvez également bénéficier d'une période de préparation au reclassement ou être reclassé directement si vous êtes inapte à reprendre les fonctions que vous aviez auparavant. Enfin, vous pouvez être mis à la retraite pour invalidité si vous êtes reconnu définitivement inapte à tout emploi.

En cas de refus du poste proposé qui ne serait pas motivé par votre état de santé, vous pouvez être licencié.

Vous serez rémunéré selon les conditions reprises dans le tableau ci-dessous durant le CLM :

Éléments de rémunération	Fonction Publique d'État	Fonction Publique Territoriale	Fonction Publique Hospitalière
Traitement indiciaire	100 % pendant 1 an, puis 60 % les 2 années suivantes	100 % pendant 1 an, puis 50 % les 2 années suivantes	100 % pendant 1 an, puis 50 % les 2 années suivantes
Indemnité de résidence	100 % pendant toute la durée du CLM	100 % pendant toute la durée du CLM	100 % pendant toute la durée du CLM
Supplément familial de traitement (SFT)	100 % pendant toute la durée du CLM	100 % pendant toute la durée du CLM	100 % pendant toute la durée du CLM
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	100 % pendant 1 an, puis 60 % les 2 années suivantes tant que vous n'êtes pas remplacé dans vos fonctions	100 % pendant 1 an, puis 50 % les 2 années suivantes tant que vous n'êtes pas remplacé dans vos fonctions	100 % pendant 1 an, puis 50 % les 2 années suivantes tant que vous n'êtes pas remplacé dans vos fonctions
Primes et indemnités	33 % pendant 1 an, puis 60 % les 2 années suivantes	Les conditions de suspension ou de maintien des primes sont fixées par délibération	Indemnité de sujétion spéciale (ISS) : 100 % pendant 1 an, puis 50 % les 2 années suivantes

IV. Le congé longue durée

Le congé de longue durée (CLD) du fonctionnaire est attribué après avoir bénéficié d'un an de CLM rémunéré à plein traitement. Il est attribué uniquement si le fonctionnaire présente une impossibilité d'exercer ses fonctions pour l'une des raisons suivantes :

- affections cancéreuses
- déficit immunitaire grave et acquis
- maladie mentale
- tuberculose
- poliomyélite

Si vous avez demandé la prolongation du CLM et l'avez obtenu, vous ne pourrez plus bénéficier d'un CLD pour la même pathologie sauf si vous reprenez l'activité pendant au moins un an.

Le CLD est accordé par période de 3 à 6 mois, en continu ou en discontinu, pendant 5 ans maximum.

Vous ne pouvez pas bénéficier d'un CLD pour une catégorie de pathologie si vous avez déjà épuisé vos 5 ans de CLD pour cette catégorie.

Comme indiqué précédemment pour les autres types de congés, il est sans effet sur vos droits à avancement et à

promotion interne ainsi que sur votre retraite. Il ne réduit pas vos droits aux autres congés (annuels, maternité, adoption, naissance, paternité, formation professionnelle, citoyenneté, représentation d'une association...). Si vous ne pouvez pas bénéficier de vos congés annuels en raison de votre CLD, vous pouvez en reporter une partie.

Ce congé vous permet de pratiquer une activité favorisant votre réadaptation ou votre reconversion sous réserve d'un avis favorable du conseil médical, vous pouvez même demander à bénéficier d'une formation ou d'un bilan de compétences.

Ce congé se termine par une reprise de fonctions si vous êtes apte, avec adaptation de votre poste de travail si nécessaire. Vous pouvez également bénéficier d'une période de préparation au reclassement ou être reclassé directement si vous êtes inapte à reprendre les fonctions que vous aviez auparavant. Si le conseil médical pense que votre état de santé va évoluer favorablement, vous pouvez être placé en disponibilité d'office. Enfin, vous pouvez être mis à la retraite pour invalidité si vous êtes reconnu définitivement inapte à tout emploi.

En cas de refus du poste proposé qui ne serait pas motivé par votre état de santé, vous pouvez être licencié.

Voici les conditions de rémunération selon la fonction publique à laquelle vous appartenez durant le CLD :

Éléments de rémunération	Fonction Publique d'État	Fonction Publique Territoriale	Fonction Publique Hospitalière
Traitement indiciaire	100 % pendant 3 ans, puis 50 % les 2 années suivantes	100 % pendant 3 ans, puis 50 % les 2 années suivantes	100 % pendant 3 ans, puis 50 % les 2 années suivantes
Indemnité de résidence	100 % pendant toute la durée du CLD	100 % pendant toute la durée du CLD	100 % pendant toute la durée du CLD
Supplément familial de traitement (SFT)	100 % pendant toute la durée du CLD	100 % pendant toute la durée du CLD	100 % pendant toute la durée du CLD
Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	Elle n'est plus versée	Elle n'est plus versée	Elle n'est plus versée
Primes et indemnités	Elles ne sont plus versées	Les conditions de suspension ou de maintien des primes sont fixées par délibération	Indemnité de sujétion spéciale : 100 % pendant 3 ans, puis 50 % les 2 années suivantes

Modification de la valeur du point d'indice de PMI

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité est fixée à **16,07 €** au lieu de 15,90 € à partir du 1^{er} janvier 2025.
Référence : Arrêté du 23 décembre 2024 pris en application du décret n°2022-128 du 4 février 2022 modifiant les modalités de fixation de la valeur du point de pension militaire d'invalidité.

TÉLÉASSISTANCE

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT
J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet



L'UBFT



Le domaine



L'EHPAD



Droit à
réparation

Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :



Facebook



@gueulescassees



X



@LesGCasseesUBFT



Instagram



@les_gueules_cassees_ubft



LinkedIn



#LesGueulesCassées



Une trentaine de vidéos présentant les actions de l'Association, de la Fondation et de l'EHPAD sont visibles sur le site internet mais également sur :

YouTube



vimeo



Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres ;

- lors du décès d'un enfant de Gueule Cassée de moins de 21 ans : une allocation peut être versée aux parents sur présentation d'un acte de décès.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,

- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy

83160 La Valette-du-Var

Téléphone : 04 94 61 93 00

Télécopie : 04 94 61 93 19

e-mail :

coudon@dg83.com

www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

7a

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Courriel :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

.....
.....
.....
.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources du foyer		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides du foyer		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONaCVG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS			NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION		
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides			Allocation du statut	Au 01/01/2024 point à 15,90 €	Au 01/01/2025 point à 16,07 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	63,60	64,28
15%	72				72	95,40	96,42
20%	96				96	127,20	128,56
25%	120				120	159,00	160,70
30%	144				144	190,80	192,84
35%	168				168	222,60	224,98
40%	192				192	254,40	257,12
45%	216				216	286,20	289,26
50%	240				240	318,00	321,40
55%	264				264	349,80	353,54
60%	288				288	381,60	385,68
65%	312				312	413,40	417,82
70%	336				336	445,20	449,96
75%	360				360	477,00	482,10
80%	384				384	508,80	514,24
85% Sans statut	361	128			489	647,93	654,85
85% Avec statut	361	64		200	625	828,13	836,98
90% Sans statut	368	154			522	691,65	699,05
90% Avec statut	368	77		300	745	987,13	997,68
95% Sans statut	370	204			574	760,55	768,68
95% Avec statut	370	102		400	872	1155,40	1167,75
100% Sans statut	372	256			628	832,10	841,00
100% Avec statut	372	128		500	1000	1325,00	1339,17
100% + 1°	388	540		211	1139	1509,18	1525,31
100% + 2°	404	543		233	1180	1563,50	1580,22
100% + 3°	420	546		255	1221	1617,83	1635,12
100% + 4°	436	549		277	1262	1672,15	1690,03
100% + 5°	452	552		299	1303	1726,48	1744,93
100% + 6°	468	555		321	1344	1780,80	1799,84
100% + 7°	484	558		343	1385	1835,13	1854,75
100% + 8°	500	561		365	1426	1889,45	1909,65
100% + 9°	516	564		387	1467	1943,78	1964,56
100% + 10°	532	567		409	1508	1998,10	2019,46
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	54,33	54,91
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2900,43	2931,44
		1464			2280	3021,00	3053,30
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	3032,93	3065,35
		1464			2380	3153,50	3187,22
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	3138,93	3172,49
		1464			2460	3259,50	3294,35
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3244,93	3279,62
		1464			2540	3365,50	3401,48
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3350,93	3386,75
		1464			2620	3471,50	3508,62
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3456,93	3493,89
		1464			2700	3577,50	3615,75
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3562,93	3601,02
		1464			2780	3683,50	3722,88
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3668,93	3708,15
		1464			2860	3789,50	3830,02
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3774,93	3815,29
		1464			2940	3895,50	3937,15
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3880,93	3922,42
		1464			3020	4001,50	4044,28
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3986,93	4029,55
		1464			3100	4107,50	4151,42
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	106,00	107,13
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5733,54	5794,84
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5802,44	5864,48
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	121,90	123,20

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	106,40	107,54
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	311,64	314,97
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	199,02	201,14
Désarticulation du genou.....	405,2	536,89	542,63
Amputation de la cuisse.....	556,5	737,36	745,25
Amputation sous-trochantér.....	641,1	849,46	858,54
Désarticulation de la hanche.....	801,6	1062,12	1073,48
Désarticulation du poignet.....	160,5	212,66	214,94
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	417,91	422,37
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	305,28	308,54
Désarticulation du coude.....	405,2	536,89	542,63
Amputation du bras.....	556,5	737,36	745,25
Amputation sous-tubérosaite....	641,1	849,46	858,54
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	1062,12	1073,48
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	265,80	268,64
2 ^e catégorie.....	400,8	531,06	536,74
3 ^e catégorie.....	601,2	796,59	805,11
4 ^e catégorie.....	801,6	1062,12	1073,48
Aveugles.....	982	1301,15	1315,06

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
85%.....	65	86,13	87,05
90%.....	77	102,03	103,12
95%.....	85	112,63	113,83
100% et veuves de guerre.....	92	121,90	123,20
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	441,23	445,94

ALLOCATION DE RECONNAISSANCE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
À partir de 65 ans révolus	52	826,8	835,64
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVIG de votre département.

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
Indemnité de soins	916	1213,70	1226,68
Indemnité de ménage	458	606,85	613,34
Indemnité de reclassement	687	910,28	920,01
Indemnité de ménage	275	364,38	368,27

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2024	au 01/01/2025
1 500 points (âgé de moins de 65 ans).....	1987,50	2008,75
1 200 points (à partir de 65 ans).....	1590,00	1607,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2024	au 01/01/2025		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	348	461,10	466,03		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	515	682,38	689,67		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	903,65	913,31		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5 bis/a	Au moins 5 ans	105	139,13	140,61
		Au moins 7 ans	230	304,75	308,01
		Au moins 10 ans	410	543,25	549,06
		Au moins 15 ans	460	609,50	616,02
		Au moins 20 ans	510	675,75	682,98
	n° 5 bis/b	Au moins 25 ans	560	742,00	749,93
		Au moins 5 ans	150	198,75	200,88
		Au moins 7 ans	300	397,50	401,75
		Au moins 10 ans	500	662,50	669,58
		Au moins 15 ans	550	728,75	736,54
Au moins 20 ans	600	795,00	803,50		
Au moins 25 ans	650	861,25	870,46		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
Un enfant.....	120	159,00	160,70
Deux enfants.....	240	318,00	321,40
Par enfant à partir du troisième.....	160	212,00	214,27

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2024	au 01/01/2025
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	321,98	325,42
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	161,65	163,38
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	59,63	60,26

Conseil d'administration

BUREAU

Lucien Flamant
Président
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis
Vice-président
Médaille de la Défense nationale

Didier Mahout
Trésorier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

José Baraton
Trésorier adjoint
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Jean-François Chauvel
Secrétaire du Conseil
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

MEMBRES

Robert Abian
Médaille militaire
Croix de la Valeur militaire
Médaille de la Défense nationale

Alain Bouhier
Médaille des Services militaires volontaires

Alain Cuinet
Officier de l'Ordre national du Mérite
Médaille des Services militaires volontaires

Charles Dauphin
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Henri Denys de Bonnaventure
Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez
Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-François Louvrier
Officier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Commandeur des Palmes académiques

Patrick Remm
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Pierre Tricot
Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale



LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Guy Delplace
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Croix de guerre

Michel Eychenne
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Bertrand de Lapresle
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷

67, 68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Kuznik

68
12, rue des Coquelicots
68700 Aspach-le-Bas
Tél. : 06 83 85 09 08
jkuznik@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Michel Potriquet 🇫🇷

24, 33, 40, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

Bernard Redregoo

64
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescaur
Tél. : 06 45 96 47 51
bredregoo@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jacques Altmeyer

40, 47
4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

Michel Wagner 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

33
6 bis, chemin de Ventissan
33480 Castelnau-de-Médoc
Tél. : 06 83 24 04 31
michelgraufthal@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Laurent Bernat

480 chemin de Bouet
47270 La Sauvetat-de-Savères
Tél. : 06 73 09 58 86

Guillaume Ducrocq 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Mélinier 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷

03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

46, route de Solignat
63500 Issoire
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷

21, 58, 71, 89
9, rue des Ecoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant 🇫🇷 🇫🇷

22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷

29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Arnaud Jaffrelot 🇫🇷

56
16, rue de Kergoust
22170 Lanrodec
Tél. : 06 47 65 87 00
arnaud.jaffrelot@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷

22
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Emmanuel Cenciai 🇫🇷

39, square de la Rance
35000 Rennes
Tél. : 06 13 32 33 26

Joël Roumier

6, rue Aristide Briand
29480 Le Relecq-Kerhuon
Tél. : 06 89 95 78 57

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Ludovic Masson

18
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

Bernard Luquet 🇫🇷 🇫🇷

28
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson

28
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

Sébastien Barbe

36
5, Bournazeau
23000 Saint-Fiel
Tél. : 06 29 45 31 94
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

Alain Dubut

37
4, rue du Brasseau
17250 Soullignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com

Laurent Drouart

41
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 🇫🇷

8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷

9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardou
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷

02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Œuilly
Tél. : 06 76 99 26 78
jdeppez@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss 🇫🇷 🇫🇷
10, 52
17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre David 🇫🇷 🇫🇷
3, rue des Nuisements
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

Bernard Hérard
10, rue du Pimont
10190 Fontvannes
Tél. : 06 85 22 19 90

CORSE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St-Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicus Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sf.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Robert Abian 🇫🇷 🇫🇷
10, Ty Vougeret
29150 Dineault
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean Dodane 🇫🇷
25, 39, 70, 90
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷
33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Éric Sulkowski
59, 62, 80
25, rue Principale
62650 Maninghem
Tél. : 06 36 49 50 81
Tél. : 03 61 49 55 71
esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gérard Fourment 🇫🇷 🇫🇷
9, avenue de la Résistance
59350 Saint-André-lez-Lille
Tél. : 06 45 93 52 57

Freddy Matuchak
43, rue du Théâtre
80400 Ham
Tél. : 06 98 43 78 63

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Bernard Luquet 🇫🇷 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson 🇫🇷 🇫🇷
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Saison
60
25, rue de Choisy
60170 Tracy-le-Mont
Tél. : 06 20 12 21 35
ssaison@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Haven 🇫🇷
39, avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon
Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Charles Dauphin 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel-Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean-Pierre Méresse 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
66
Lotissement les Acacias
2, rue des Châtaigniers
66300 Thuir
Tél. : 06 22 71 65 86
jpméresse@gueules-cassees.asso.fr

Sébastien Baudin 🇫🇷 🇫🇷
30, 34

151, rue de la Mésange
Résidence du Parc, Bât B - n°642
34090 Montpellier
Tél. : 06 38 10 57 10
sbaudin@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni 🇫🇷 🇫🇷
80, avenue de la Gare
«Le Velasquez» - 30900 Nîmes
Tél. : 04 34 32 36 50
Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Sébastien Barbe
19, 23, 87
5, Bournazeau
23000 Saint-Fiel
Tél. : 06 29 45 31 94
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Aymeric Olivier
6, rue Raspail, apt 4
87000 Limoges
Tél. : 06 28 63 59 03

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Michel Halté 🇫🇷
54, 55, 57, 88
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

André Dezavelle 🇫🇷
55
7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
55300 Chauvonnourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 🇫🇷

54, 88
11, au Rouge Poirier
54840 Fontenoy-sur-Moselle
Tél. : 06 61 43 36 58
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron 🇫🇷 🇫🇷
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean-François Chauvel 🇫🇷
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
4, Grand'Rue
82120 Marsac
Tél. : 06 17 72 09 20
jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Michel Carrère

09, 32, 65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX ET PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand

46, 82
5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36
philge.durand@orange.fr

Noël Depirou

31
7, rue des Fleurs
31140 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61
ndepirou@gueules-cassees.asso.fr

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jérôme Bouchet

14, 27, 50, 61, 76
264, chemin de la Pétrolière
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Patrick Croquet

27
5, clos Saint-Laurent
27170 Beaumont-le-Roger
Tél. : 06 14 85 98 91
pcroquet@gueulescassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Lemarchand

3, rue de Cambrai
14550 Blainville-sur-Orne
Tél. : 06 21 32 61 07

PAYS-DE-LA-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart

44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Raphaël Basset

95, rue du Maréchal-Juin
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 06 50 22 34 04

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut

16, 17, 79, 86
4, rue du Brasseur
17250 Soulignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Christophe Le Mélinier

565, route de Margouillet
86550 Michaloux-Beauvoir
Tél. : 06 66 83 37 23

Laury Picard

19, route des Comètes
16220 Vouthon
Tél. : 05 45 21 28 13

François Sécher

90, rue des Cytises
17700 Breuil-la-Réorte
Tél. : 06 19 16 65 52

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

Mickaël Galeran

1021, route de Velleron
Villa Mideva
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél. : 06 69 39 48 20

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 06 66 63 59 95
abouhier22@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti

89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Montoya

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
771, route de Neuville
01250 Bohas-Meyriat-Rignat
Tél. : 07 62 76 79 22
jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Are
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-l'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval

René Fourcade

Joseph Lannes

Gabriel Méné

Pierre Merglen

Jacques Mougin

Pierre Nicollin

Henri Rebutent

Jean Riccardi

Gilbert Sanchez

Serge Véron

Georges Wilbert

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Roger Deschamps

Jean-Claude Dourne

Gilbert François

Roger Tanguy

Joseph Zahm

Légendes des médailles

Légion d'honneur

Ordre national du Mérite

Médaille militaire

Croix de la Valeur militaire

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 371 JANVIER 2025



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

